

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 1^{er} Octobre 2014 - 7 Dhu-Hijah 1435- N° 739 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

INTENSE ACTIVITÉ DE M. LAMAMRA AU CANADA

Le gouvernement du Canada soutient l'action de l'Algérie en faveur de la réconciliation en Libye

Page 5

ALGÉRIE-FRANCE

Séminaire à Alger sur la lutte contre la criminalité organisée

Page 24



MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Cap sur la bataille du logement

Le déficit en matière de logement sera résorbé et l'habitat précaire sera «désormais» éradiqué d'ici 2018 avec la réalisation du nouveau plan quinquennal (2015-2019), a déclaré mardi à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Le déficit en matière de logement sera résorbé d'ici 2018 (...). Tout Algérien qui se trouve dans le besoin d'un logement l'aura» à cet horizon, a-t-il assuré lors d'une journée d'étude sur l'industrialisation de la construction en Algérie. Le nouveau programme public de logements permettra aussi, selon M. Sellal, «l'éradication définitive de l'habitat précaire en Algérie d'ici quatre ans. Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la république, Abdelaziz Bouteflika, prévoit la réalisation de 1,5 million de nouveaux logements tous types confondus durant les cinq prochaines années, rappelle-t-on.

Page 3

Sellal :

● «Le déficit en matière de logement sera résorbé d'ici 2018»

● «L'habitat précaire sera définitivement éradiqué d'ici à 4 ans»



GHARDAÏA

Les imams appellent à la préservation de la quiétude qui règne actuellement dans la région

Page 6

HYDROCARBURES

4 périmètres attribués par Alnaft sur les 31 proposés

Page 9

M. ZANE YAHIA, PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONAL DES AGRONOMES, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

Rendre obligatoire l'assurance contre les calamités agricoles

Page 7

SANTÉ

Paralysie

DEUX ÉTUDES PROMETTEUSES POUR RÉPARER LES NERFS

Pages 12-13

CULTURE

Des artistes rendent hommage au défunt Cheb Hasni à Oran

Page 14

MUSIQUE

FOOTBALL

MATCH AVANCÉ DE LA 6^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI À 17H :

JS KABylie-JS SAOURA

Un match ouvert à tous les pronostics

SOCIÉTÉ

16 morts et 45 blessés dans un accident de la circulation entre Aflou et Laghouat

Page 24

Météo



Régions Nord : 31° à Alger

Temps généralement voilé à nuageux avec quelques pluies orageuses.

Les vents seront modérés 20/40 km/h (rafales de vent sous orages).

La mer sera agitée.

Régions Sud : 32° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux notamment de la Saoura vers le Nord Sahara avec localement tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général modérés (30/40 km/h) avec localement soulèvements de sable vers le Sahara central.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Conférence ce matin du comité exécutif

Le comité exécutif de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» organise la première conférence de presse de l'événement, ce matin à 10h, au siège de la wilaya de Constantine, animée conjointement par la ministre de la Culture Nadia Labidi et Sami Bencheikh El-Hocine, coordinateur de la manifestation.



CE MATIN À L'INSP

Journée Internationale de la personne âgée

Le ministère de la Santé – direction générale des services de santé et de la réforme hospitalière célèbre, demain à partir de 9h, à l'Institut national de santé publique, la Journée internationale de la personne âgée.

DEMAIN À LA SAFEX

Algex organise un séminaire sur le jumelage

Un séminaire de lancement officiel du projet de jumelage «Renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur en matière de commerce extérieur» sera organisé, demain jeudi 2 octobre de 9h à 13h, à la salle Dar El-Djazaïr-Safex.



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence sur la permanence durant l'Aïd El Adha

En complément de la conférence organisée le 24 septembre, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège (40/42 rue Larbi Ben M'hidi), une conférence qui portera sur la permanence durant les jours de l'Aïd El Adha.

DU 4 AU 16 OCTOBRE À LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Projection des longs métrages *Titi* et *L'héroïne*

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en partenariat avec le Centre national de la cinématographie (CAC) et l'Entreprise publique de télévision (EPTV), organise du 4 au 16 octobre dans le réseau de la cinémathèque d'Alger, la projection des longs métrages *Titi* de Khaled Barket et *L'héroïne* de Cherif Aggoune.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «Le kyste hydatique : Risques et prévention»

Le Forum de DK News reçoit demain jeudi 2 octobre à 10h30, le Dr Djamel Eddine Oulmane, spécialiste en santé publique et le Dr Yazid Hadjad vétérinaire. Les intervenants s'exprimeront sur un sujet d'actualité, à savoir «Le kyste hydatique : risques et prévention». La rencontre se déroulera au centre de



Presse de notre publication sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

JUSQU'AU 2 OCTOBRE À L'ÉCOLE DE POLICE ALI-TOUNSI

Séminaire algéro-français sur la lutte contre le crime organisé

La Direction générale de la Sécurité nationale organise jusqu'à demain 2 octobre à l'École supérieure de police Ali-Tounsi (Alger), un séminaire algéro-français sur la lutte contre le crime organisé. Des magistrats et experts de la police algérienne et française prennent part à cet important événement.



JUSQU'AU 2 OCTOBRE

Le Groupe maritime de l'Otan (Snmcmg-2) au port d'Alger

Le Groupe maritime de lutte contre les mines (Snmcmg-2) de l'Otan fera escale jusqu'au 2 octobre au port d'Alger.



ANP

Service national : les contingents du service national 2013/3 et 2014/4 libérés le 1^{er} octobre 2014

Les contingents du service national 2013/3 et 2014/4 seront libérés le 1^{er} octobre 2014 au lieu des dates du 15 novembre 2014 et 15 mars 2015 fixées conformément à l'ancien code, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi relative au service national, notamment l'article 76 qui stipule dans son alinéa 2 que les modalités d'application de cette loi sur les militaires du service national en activité de service à la date de sa publication sont fixées par voie réglementaire, le ministère de la Défense nationale a promulgué un texte réglementaire sur décision de M. le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, fixant la date du 1^{er} octobre 2014 pour la libération des contingents 2013/3 et 2014/4, prévus pour être libérés conformément à l'ancien code, respectivement, le 15 novembre 2014 et le 15 mars 2015", précise le MDN dans un communiqué.

"Il est à signaler que la date de libération de chacun des autres contingents concernés, fera l'objet d'un communiqué du ministère de la Défense nationale, en temps opportun", ajoute la même source.

ASSURANCES

Brahim Kassali élu président de l'UAR

L'assemblée générale de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) a élu lundi Brahim Djamel Kassali au poste de président de cette organisation pour un mandat de quatre ans, a-t-on appris auprès de son entourage. M. Kassali qui est le P-DG de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a succédé à Amara Latrous ayant quitté l'organisation mi-août, un mois après la fin de ses fonctions à la direction générale de la Société algérienne des assurances (SAA). Le poste de premier vice-président a été confié à Hassan Khelfati, P-DG de la compagnie privée Alliance Assurances, et le poste de deuxième vice-président est revenu à Hakkim Soufi, DG de Macir Vie, filiale des assurances des personnes de la Compagnie internationale d'assurance et de réassurance (CIAR).



GALERIE BAYA

Exposition de l'artiste Ghedjati Abdellah

La galerie Baya, sise au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, abritera jusqu'au 11 octobre, une exposition de l'artiste peintre Ghedjati Abdellah (Mustapha).

HABITAT**MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA****Sellal : «Le déficit en matière de logement sera résorbé d'ici 2018»**

Le déficit en matière de logement sera résorbé et l'habitat précaire sera «définitivement éradiqué d'ici 2018 avec la réalisation du nouveau plan quinquennal (2015-2019), a déclaré mardi à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Le déficit en matière de logement sera résorbé d'ici 2018 (...). Tout Algérien qui se trouve dans le besoin d'un logement l'aura» à cet horizon, a-t-il assuré lors d'une journée d'étude sur l'industrialisation de la construction en Algérie. Le nouveau programme public de logements permettra aussi, selon M. Sellal, l'éradication définitive de l'habitat précaire en Algérie d'ici quatre ans.

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la république, Abdelaziz Bouteflika, prévoit la réalisation de 1,5 million de nouveaux logements tous types confondus durant les cinq prochaines années.

«Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires afin d'atteindre ces objectifs pour lesquels tous les moyens, notamment financiers, ont été déployés», a précisé M. Sellal.

À ce propos, il a insisté particulièrement sur la nécessité de l'accélération du rythme de réalisation pour permettre la réception, dans les délais prévus, de tous les programmes de logements inscrits.

Cette accélération ne doit, toutefois, pas être au détriment de la qualité des logements, a mis en garde le Premier ministre. Dans ce sens, il a indiqué qu'une nouvelle démarche qualitative dans la conception et la réalisation de logement était en cours de mise en œuvre par les autorités.

Les entreprises de réalisation de nouveaux projets seront soumises à des exigences définies par des catalogues de charges les obligeant à se conformer à des normes de

«L'habitat précaire sera définitivement éradiqué d'ici 2018»



construction «en adéquation avec les paramètres de qualité, de célérité, de durabilité et de respect de l'environnement en préservant, dans la conception de ces logements, nos valeurs arabo-musulmanes», a-t-il encore insisté.

En effet, a-t-il poursuivi, il n'est pas acceptable de construire des quartiers sans les structures d'accompagnement nécessaires dont celles de sécurité, de santé et d'éducation. Selon lui, ces actions ne peuvent être concrétisées que par «l'émergence d'entreprises fortes, conciliant innovation, maîtrise de technologie et bonne gouvernance».

Le Premier ministre a indiqué, en outre, que l'industrialisation des procédés de construction de logement n'était pas seulement un impératif mais une «démarche stratégique» de la part des pouvoirs publics visant à perpétuer une culture de production conciliant à la fois modernisation du bâtiment et préservation des valeurs intrinsèques de notre société. À ce sujet, il a mis en exergue l'importance du partenariat entre les entreprises algériennes et ses homologues étrangères pour l'industrialisation de la construction, tout en notant que le pays a besoin de toutes les entreprises nationales, quelles que soient leurs tailles, afin de renforcer la capacité nationale de réalisation.

Il est attendu de ces partenaires

étrangers, a soutenu M. Sellal, la contribution à l'installation de moyens de production au diapason de la technologie moderne ainsi que le transfert du savoir-faire et la qualification de la ressource humaine nationale en matière de maîtrise des nouvelles technologies et de management des grands projets pour intégrer les jeunes demandeurs d'emploi.

Le Premier ministre a incité également les promoteurs de projets à accorder la priorité à l'utilisation des produits et matériaux de construction fabriqués localement, notant l'amélioration notable de qualité des matériaux nationaux.

Selon les chiffres du plan d'action du gouvernement, sur les quelques 2,2 millions de logements déjà programmés dans le quinquennat en cours (2010-2014), environ deux millions d'unités ont été lancées dont près d'un million distribuées et un peu plus d'un million en cours de réalisation.

Financièrement, l'Etat a mobilisé l'équivalent de 65 milliards de dollars consacrés à la construction de ces 2,2 millions de logements sur la période 2010-2014, a fait savoir M. Sellal lors de son intervention. Cet effort financier, a-t-il assuré, sera maintenu pour le futur plan de développement de 2015-2019 dont le programme de réalisation est estimé à 1,5 million de logements publics.

Cap sur la bataille du logement

Boualem Branki



La bataille du logement est engagée. À l'orée de 2018, il n'y aura plus d'habitat précaire en Algérie. L'affirmation est du Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a réaffirmé, hier mardi, que le déficit en matière de logement sera résorbé avec le prochain plan quinquennal de développement 2015-2019. M. Sellal va plus loin et assure que l'habitat précaire sera définitivement éradiqué d'ici 2018. «Le déficit en matière de logement sera résorbé d'ici 2018 (...). Tout Algérien qui se trouve dans le besoin d'un logement l'aura» à cet horizon, avec une «éradication définitive de l'habitat précaire en Algérie» d'ici quatre ans. Le secteur de l'habitat est devenu, pour le Président Bouteflika, une priorité sociale, et, surtout, un pari à relever. À travers le territoire national, il est ainsi loisible de relever les chantiers de réalisation de logements, en plus de ceux réservés à la réalisation de diverses infrastructures, tant administratives, commerciales que de santé ou d'éducation. L'effort est tel que le pays est devenu un vaste chantier à ciel ouvert. C'est que les défis et les exigences sociales et économiques du moment ne laissent aucun répit, tant la pression, notamment en matière de logement, est grande. C'est ainsi que l'affirmation du chef du gouvernement quant à une rapide résorption de l'habitat précaire et la satisfaction en matière d'accès au logement des citoyens, est adossée à des chantiers dans le BTP qui poussent comme des champignons. Et, de tous les secteurs, celui de l'habitat, avec plusieurs programmes et des formules différentes (Aadl, LSP, LPP, etc...) peut-être aisément classé à la première position. Créateur de postes de travail, de richesse et servant de courroie de transmission pour les activités annexes au BTP, ce secteur est en fait chargé d'une mission délicate : maintenir une forte croissance des grands agrégats économiques du pays (industrie, services, main-d'œuvre et redistribution de salaires), répondre efficacement à la crise du logement, et procurer des emplois permanents à des milliers de travailleurs. Ce qui, en retour, crée un formidable marché des biens et services, à travers une forte demande en matériaux qui, de son côté, fait tourner le secteur manufacturier. C'est là que l'on peut par ailleurs décrypter la pertinence de cette conception du développement local mise en place à travers le programme quinquennal du Président. Car en misant sur le secteur de l'habitat comme élément de relance économique et de réponse concrète à la demande sociale en logements, le gouvernement Sellal, dont le plan d'action est basé sur la relance des grands programmes de logements, veut faire coup double : réaliser dans les délais le programme de développement du Président, et relancer durablement les grands indicateurs de l'économie nationale, avec au bout une croissance de plus de 5% hors hydrocarbures et une amélioration des grands agrégats économiques. Et, au final, une économie en bonne santé qui crée de la valeur ajoutée et produit de la richesse. La crise du logement en moins, et, en prime, la disparition de l'habitat précaire, ces affreux bidonvilles.

ABDELMADJID TEBBOUNE :**«La stratégie du secteur de l'habitat vise à créer l'équilibre entre l'offre et la demande de logement»**

La stratégie de modernisation du secteur de l'habitat vise à augmenter les capacités de réalisation nationales et créer l'équilibre entre l'offre et la demande de logement, a affirmé mardi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville Abdelmadjid Tebboune.

«Pour satisfaire la demande croissante sur le logement et résorber la crise, le secteur de l'habitat vise à augmenter les capacités nationales de réalisation de logement à raison de 12 000 unités par an durant le prochain quinquennat contre 8 000 actuellement», a déclaré le ministre dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude sur l'habitat.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part les acteurs et experts du secteur de l'habitat, a pour objectif de mettre en avant l'importance

tance de moderniser le secteur de l'habitat afin de l'intégrer dans le tissu industriel à l'instar des autres industries, selon M. Tebboune. Il a insisté, à cet effet, sur la nécessité d'«industrialiser» la construction des logements selon les critères de qualité, de durabilité, de solidité et de conformité aux normes parasismiques.

Le ministre a souligné aussi l'importance de maîtriser le coût du logement, les délais de livraison et la qualité, et ce, à travers l'introduction des technologies nouvelles de construction citant l'exemple des cités intégrées déjà réalisées comme Ain Allah, la cité Rabia de Bab Ezzouar (Alger) et la cité Boussouf de Constantine.

M. Tebboune a évoqué l'aspect organisationnel de la stratégie de son secteur en matière de construction de logement et les dis-



positions prises en vue de soutenir l'outil de réalisation à travers la mise en place de la première shortlist des entreprises de réalisation pour 2013 ensuite la deuxième liste élaborée cette année.

Le ministre a souligné que la modernisation et l'industrialisation de l'habitat «ne veut pas dire que les

petites et moyennes entreprises se ront exclues, bien au contraire, il faut les encourager à promouvoir leurs moyens et capacités», a-t-il dit.

Ces entreprises qui avaient contribué, de par le passé, au développement du secteur doivent investir dans les ressources humaines notamment à travers la

formation, a-t-il ajouté.

En 2013, le secteur privé national a contribué à la réalisation des logements à hauteur de 58% contre 4% pour le secteur public et 38% pour les sociétés étrangères, selon M. Tebboune. Il a rappelé que l'Algérie disposait dans les années 1970 de capacités de construction et des compétences qui avaient démontré leur maîtrise de l'habitat industrialisé, mais les événements et les crises successives qu'a connues le pays, à partir de fin des années 1980, avaient provoqué un désinvestissement et une baisse du nombre des projets. Le secteur a connu une nouvelle reprise dès 2000 à la faveur de l'amélioration de la situation financière du pays qui a encouragé la création de petites et moyennes entreprises, a souligné le ministre.

APS

TRANSPORTS

Lancement dans 15 jours à Constantine de deux nouvelles lignes du téléphérique



Le réalisation de deux nouvelles lignes du téléphérique, destinées à relier le centre de la ville de Constantine à la localité de Bekira et au quartier de Sidi-Mabrouk, sera lancée d'ici à 15 jours, a déclaré mardi à Constantine, le ministre des Transports, M. Amar Ghoul.

«Ces projets, confiés à une entreprise française et à un groupement algérien, sont en phase de finalisation des procédures avec maître d'ouvrage, l'entreprise du Métro d'Alger», a précisé le ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

M. Ghoul a également fait savoir que les projets d'extensions du tracé du tramway, vers l'aéroport international Mohamed-Boudiaf sur 2,7 km et vers Ali-Mendjeli, sur une distance de 10,5 km, seront lancés incessamment. Il a souligné à ce propos que les procédures d'usage préalables au lancement de ces deux chantiers seront finalisées demain jeudi.

Le ministre a également indiqué, dans le même contexte, que le dossier relatif à la troisième ligne d'extension vers la commune d'El Khroub sera finalisé dans trois mois. M. Ghoul a instruit les responsables locaux à l'effet d'achever les aménagements des espaces verts sur le tracé de la ligne du tramway actuellement en exploitation, avant de souligner qu'un travail colossal a été effectué pour la concrétisation de ce projet.

Le ministre des Transports a également demandé aux responsables de la Société d'exploitation du tramway (Setram), chargée de la gestion de ce moyen de transport de «procéder, en direction du staff opérationnel, à des formations liées à la maintenance». Il a également mis en exergue l'importance de suivre les évolutions de la technologie dans ce domaine.

M. Amar Ghoul avait entamé sa visite dans la wilaya de Constantine par l'inauguration de la gare routière d'Ali Mendjeli, jouxtant le pôle universitaire, avant de visiter la station multimodale de la zone industrielle et le poste de commande centralisé (PCC) du tramway, à la cité Zouaghi.

Un exposé sur le projet de réhabilitation de la gare routière-Est a été présenté au ministre qui a exigé, pour les futurs projets de ce type, «une meilleure rationalisation des espaces».

Un exposé sur le projet de réhabilitation de l'axe routier Constantine-Hamma Bouziane, sur un tronçon de 12 km, a également été présenté au ministre qui a évoqué les projets de modernisation de quatre lignes ferroviaires reliant Constantine à Skikda, Sétif, Guelma et Biskra, lancés par son département, pour souligner que le rail, pour lequel des moyens financiers colossaux ont été mobilisés, «connaîtra un saut qualitatif» à la faveur des projets en cours de réalisation et ceux programmés».

Sur le chantier de réalisation d'une tour de contrôle à l'aéroport Mohamed Boudiaf, actuellement au stade des fondations, M. Ghoul a engagé l'entreprise espagnole chargée des travaux à «achever les travaux dans les délais contractuellement impartis».

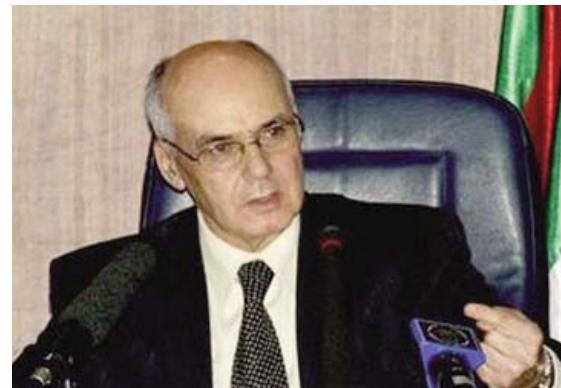
ENERGIE

D'importantes opérations pour renforcer la distribution de l'électricité vers le sud-ouest du pays à partir de Naâma

La région de Naâma a bénéficié d'importantes opérations d'extension et de développement du réseau de transport de l'électricité de haute tension qui permettront dans les deux prochaines années de renforcer l'approvisionnement de plusieurs wilayas du sud-ouest du pays, a indiqué, mardi, le ministre de l'Energie, M. Youssef Yousfi.

Le ministre a évoqué dans ce cadre la réalisation d'un centre de transformation d'électricité de haute tension, d'une capacité de 400 kilovolts. Ce projet qui est en cours de réalisation dans la wilaya de Naâma et est destiné à faire face à d'éventuelles difficultés d'approvisionnement en cette source d'énergie, sera raccordé à un autre réseau vers Béni-Abbès (Béchar), a expliqué le ministre.

Selon l'exposé présenté au ministre de l'Energie par les représentants de la société de gestion des réseaux de transport de l'électricité (filiale de



Sonelgaz), le raccordement du poste transformateur 400/220 KW, en cours de réalisation pour 8 milliards de DA dans la commune de Méchheria sur une superficie de 16 hectares, et devant entrer en exploitation en juillet 2016, permettra une extension par une ligne de 400 kilovolts vers le Sud-ouest du pays, via un raccordement direct des postes de Sidi Ali Boussidi (Sidi Bel-Abbes) et Oued El-Abtal (Mascara).

M. Youssef Yousfi a procédé dans l'après-midi à la mise en service d'un réseau de gaz naturel de 645 raccorde-

ments au lotissement El-Hamar (commune d'Aïn Sefra), inscrit dans le cadre de la première tranche du programme quinquennal 2010-2014.

Ce réseau de gaz, portant sur un linéaire de 11 km, a été lancé en chantier en novembre 2013 pour un coût de 58,5 millions de DA et un délai de réalisation de 7 mois, a-t-on indiqué.

Le ministre de l'Energie a clôturé sa visite de travail par la mise en service d'un réseau de gaz raccordant 74 foyers dans la localité rurale d'El-Ouaz (82 km au Sud de Naâma).

FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE Bedoui au cœur de l'Algérie profonde

● «Les inscriptions restent ouvertes aux différentes spécialités selon les besoins de l'économie nationale»

Les inscriptions pour la formation professionnelle par l'apprentissage reste ouverte pour les différentes spécialités et ce selon les besoins du développement et de l'environnement économique local et national, a déclaré mardi à Bourira le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, M. Noureddine Bedoui.

«Le message que je voudrais faire passer aux stagiaires au niveau national c'est que la date des inscriptions pour la formation professionnelle via l'apprentissage restera ouverte et ne s'arrête pas au 28 septembre et cela selon les besoins de l'environnement économique local et national», a précisé M. Bedoui dans une déclaration à la presse en marge de cette visite durant laquelle il a visité plusieurs projets à travers la wilaya.

A Lakhdaria, le ministre a inspecté l'institut national spécialisé dans les techniques agricoles, où il a encouragé les stagiaires à continuer leur formation pour consolider leurs connaissances dans les différents domaines notamment dans les métiers de l'agriculture et du bâtiment,

«Notre seul et grand objectif est de rendre nos établissements rentables. Ceux-ci doivent être au service de l'économie nationale et répondre aux spécificités de chaque région», a-t-il expliqué.

Le ministre s'est rendu par la suite dans la commune de M'Chedallah, où il a inspecté le projet de réa-



ce sens, les responsables locaux du secteur notamment ceux des instituts nationaux de la formation professionnelle à «s'ouvrir à de véritables partenariats avec les différents acteurs économiques nationaux et étrangers et concentrer le travail sur le terrain».

«Notre seul et grand objectif est de rendre nos établissements rentables. Ceux-ci doivent être au service de l'économie nationale et répondre aux spécificités de chaque région», a-t-il expliqué.

Le ministre s'est rendu par la suite dans la commune de M'Chedallah, où il a inspecté le projet de réa-

écouter à vos préoccupations et répondre à vos besoins», a lancé le ministre à l'adresse des responsables locaux du secteur.

Au centre de formation professionnelle à M'Chedallah, M. Bedoui a insisté sur la nécessité de régulariser la situation des encadrants et certains enseignants qui exercent toujours dans le cadre du pré-emploi et ce depuis plusieurs années.

Le ministre a également visité le nouvel institut d'enseignement professionnel qui est en cours d'achèvement à Bourira, avant de s'enquérir des conditions d'apprentissage des stagiaires du centre de la formation professionnelle (Cfpa) Malika-Gaïd située dans la même ville. Après avoir tenu une séance de travail avec les cadres et responsables locaux du secteur, M. Bedoui a présidé des cérémonies au cours desquelles plusieurs conventions ont été signées entre la formation professionnelle et les secteurs de l'agriculture, du bâtiment avec l'Opgi, Algérie Télécom en vue de former des apprentis dans la spécialité d'installation de réseaux télécommunication, ainsi qu'avec le bureau local de l'union générale des entrepreneurs algériens (Ugea). **APS**

«Nous sommes ici pour

INTENSE ACTIVITÉ DE M. LAMAMRA AU CANADA

Le gouvernement du Canada soutient l'action de l'Algérie en faveur de la réconciliation en Libye

Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, a exprimé le «soutien» de son gouvernement à l'Algérie pour l'action qu'elle mène en faveur de la réconciliation nationale en Libye et s'est réjoui des perspectives de lancement d'un dialogue politique inclusif entre personnalités et forces libyennes.

John Baird a exprimé le «soutien» qu'il apporte son gouvernement à l'Algérie pour son action en faveur de la réconciliation nationale en Libye, à l'occasion de son entretien, lundi, avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui effectue une visite officielle au Canada le 29 et 30 septembre, à l'invitation de son homologue canadien.

Le chef de la diplomatie canadienne s'est «réjoui» lors de sa rencontre avec M. Lamamra, des perspectives de lancement d'un dialogue politique inclusif entre personnalités et forces libyennes. Lors de cette séance de travail, les deux

chefs de la diplomatie ont également discuté des questions d'actualité régionale et internationale, notamment au Mali et en Libye, à la lumière des efforts déployés par l'Algérie pour promouvoir des solutions pacifiques.

M. Lamamra a souligné l'importance de l'accompagnement des actions politiques et sécuritaires par des initiatives de développement dans la région notamment au Mali, sous différentes formes, y compris dans le cadre de la coopération triangulaire, tout en soulignant les efforts consentis par les deux pays, dans le cadre de la lutte antiterroriste au Sahel.

Par ailleurs, plusieurs questions d'intérêt commun ont été abordées lors de cet entretien en tête-à-tête qui s'est élargi par la suite aux deux délégations.

Le chef de la diplomatie algérienne mis l'accent sur l'importance du renforcement et de la diversification de la coopération bilatérale. Il a ainsi mis en évidence le renforcement du dialogue politique sur l'actualité régionale et internationale, l'exploitation des importants atouts qu'offre l'économie algérienne en termes de partenariat et d'investissements à la lumière du plan quinquennal 2015-2019, initié par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika.

M. Lamamra a également axé



sur «l'unique position» de l'Algérie pour de futurs investissements canadiens, situation qui en fait une importante porte d'entrée sur l'Afrique mais également sur l'Europe et le Moyen-Orient.

Il a aussi mis en exergue l'importance de la dimension humaine dans cette relation que représente une communauté algérienne de grande qualité et bien intégrée qui constitue un pont et un vecteur dynamique dans le renforcement des liens entre les deux peuples ainsi que pour la promotion de valeurs communes. La séance de travail était l'occasion d'échanger des vues sur d'autres questions d'intérêt commun.

Entretien avec le ministre canadien du Développement international sur la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en visite officielle au Canada, s'est rencontré à Ottawa, avec le ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, Christian Paradis, sur le renforcement de la coopération algéro-canadienne, a-t-on appris mardi de source diplomatique algérienne.

A cette occasion, les deux parties ont souligné «l'excellente qualité» ainsi que les possibilités de «développer davantage» cette coopération, a-t-on précisé.

Dans cette perspective, ils ont évoqué le projet de mission d'hommes d'affaires canadiens en Algérie devant avoir lieu avant la fin de cette année dont M. Paradis a dit appuyer l'initiative et étudier la possibilité de la diriger personnellement, a-t-on ajouté.

Les deux ministres ont également traité des possibilités de mise en place d'actions de «coopération triangulaire» au Sahel au moyen de projets structurants, susceptibles de contribuer au développement de cette région en tant que socle pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'ensemble sahélien-saharien, selon la même source.

M. Lamamra rencontre plusieurs personnalités canadiennes et amis de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui effectue une visite officielle au Canada, a rencontré à Ottawa plusieurs personnalités canadiennes et amis de l'Algérie, a-t-on appris mardi de source diplomatique algérienne.

M. Lamamra a notamment rencontré les anciens Premiers ministres, Jean Chrétien et Joe Clark, l'ancien député et sénateur à la retraite Marcel Prud'homme, la sénatrice Mme Marie Poulin, le député à l'Assemblée nationale du Québec, M. Gérald Deltell.

Au cours de ces rencontres, le ministre a évoqué les initiatives algériennes en matière de règlement de conflits et de crises au Mali et en Libye, ainsi que les perspectives de développement du partenariat algéro-canadien dans différents domaines, a précisé la même source.

Les personnalités canadiennes ont, pour leur part, exprimé leurs «sentiments d'amitié et de considération» à l'Algérie et au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et marqué leur intérêt ainsi que leur soutien à l'approfondissement et à la diversification des relations bilatérales», a-t-on conclu.

M. Lamamra met en exergue les efforts du Gouvernement en direction de la communauté nationale à l'étranger

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en visite officielle au Canada, a mis en exergue les efforts déployés par le gouvernement algérien en direction de la communauté établie à l'étranger notamment en termes de facilitation des formalités liées à la protection et à la gestion consulaires.

Le ministre, qui a rencontré au siège de l'ambassade d'Algérie à Ottawa, des membres de la communauté algérienne, a souligné, dans ce contexte, les «nettes améliorations» apportées récemment à l'opération de délivrance du passeport biométrique, notamment celles ayant trait à l'extrait de naissance I28 et à la mise en place de stations mobiles d'enrôlement biométrique pour les ressortissants établis dans des régions éloignées du Canada.

Par ailleurs, M. Lamamra a relevé la «bonne intégration» de la communauté algérienne établie dans ce pays et son «attachement» à l'Algérie.

S'adressant à un auditoire constitué de professeurs, d'experts et de représentants du mouvement associatif, M. Lamamra, qui a insisté sur l'importance du dialogue et de la concertation, a incité les membres de la communauté à participer «activement» aux efforts de développement

engagés en Algérie dans différentes formes et dans des créneaux correspondant au domaine d'expertise de chaque compatriote. Précisant que la communauté algérienne au Canada, en raison de son «fort attachement» au pays et de sa réussite dans son pays d'accueil, «constitue un pont humain significatif entre les deux pays et favorise la promotion de notre culture et de nos valeurs».

M. Lamamra a enfin abordé d'autres questions socio-culturelles notamment celles liées aux activités du mouvement associatif algérien au Canada comme la construction des lieux de culte, de facilités culturelles et de classes pour l'enseignement des langues nationales.

À cette occasion, il a brossé un tableau de la situation et des perspectives de l'Algérie, en assurant l'auditoire que le pays a abordé l'avenir dans le prolongement de la réélection du président Abdelaziz Bouteflika, avec «beaucoup d'atouts».

M. Lamamra a conclu en soulignant que les succès individuels des ressortissants algériens, «contribuent au succès collectif de toute la nation et que la communion intense de la communauté nationale à l'étranger avec la mère patrie stimule les avancées de l'Algérie vers un avenir qualitativement meilleur».

La consolidation des relations algéro-canadiennes au centre des entretiens entre Lamamra et Scheer

La consolidation des relations bilatérales algéro-canadiennes et le rôle de la diplomatie parlementaire dans le renforcement du partenariat ont été au centre des pourparlers entre le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le président de la Chambre des communes canadienne, Andrew Scheer.

Scheer, a-t-on appris mardi de source diplomatique algérienne. M. Lamamra qui a été reçu par M. Scheer a entamé, lundi, une visite de travail au Ca-

nada à l'invitation de son homologue John Baird.

«Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les relations bilatérales et les moyens de les consolider», a précisé la même source, ajoutant que le président de la Chambre de commune canadienne qui a exprimé sa volonté de renforcer les relations parlementaires entre les institutions des deux pays, a évoqué «la possibilité d'une visite en Algérie dans l'avenir.»

En outre, à l'occasion

de son déplacement à la Chambre des communes, M. Lamamra a rencontré les membres de l'Association parlementaire Canada-Afrique dont la co-présidence est assurée par le député Mauril Bélanger.

«Cette réunion à laquelle ont participé d'autres parlementaires a permis d'évoquer les questions relatives à la coopération parlementaire entre les deux pays et de souligner l'importance que revêtent ces liens dans l'approfondissement des relations bilatérales», a-t-on indiqué. M. Lamamra qui a fait une «présentation succincte des importantes mutations que connaît l'Algérie notamment dans les domaines politique et économique ainsi que les perspectives d'avenir», a mis l'accent sur «le rôle de la diplomatie parlementaire dans le contexte de la conjugaison des efforts en vue du renforcement du partenariat algéro-canadien, a conclu la même source.

APS

HADJ-2014

Préparatifs en cours pour réunir les meilleures conditions en prévision de Arafat

Les préparatifs sont en cours au niveau du siège de la mission algérienne à La Mecque à l'approche du grand jour de Arafat, tandis que les hadjis continuent d'affluer en masse vers les Lieux saints pour accomplir ce rituel phare du hadj.

Dans une déclaration hier à l'APS, le chef du centre de La Mecque Zouaï Mahmoud a précisé que la mission algérienne qui compte des représentants des ministères de la Santé, des Affaires religieuses et la Protection civile, œuvrent à la préparation des hadjis, en prévision du grand jour de Arafat coïncidant au 9 dhuol hidja». Il a relevé certaines difficultés liées à l'hébergement des hadjis venus à titre individuel aux Lieux saints en provenance d'autres pays. Selon le chargé de



l'hébergement au centre de La Mecque Badreddine Filali, les membres de la mission ignorent les heures d'arrivées de ces hadjis, ce qui complique leur prise en charge, notamment

en l'absence d'un bureau relevant de la mission algérienne à Djeddah. En dépit des problèmes soulevés, l'hébergement des hadjis se poursuit normalement, a fait savoir le

responsable qui a ajouté que des autobus sont mis à disposition des hadjis pour assurer leur déplacement de l'hôtel vers les Lieux saints.

Les imams de Ghardaïa appellent à la préservation de la quiétude qui règne actuellement dans la région

Des imams des rites malékite et ibadite de Ghardaïa ont appelé, hier, au renforcement de la quiétude et de la concorde qui règnent actuellement dans la région.

S'exprimant à l'issue d'une rencontre organisée au siège de la wilaya par la direction locale des affaires religieuses, en présence du wali, les imams ont mis en exergue le rôle "éminemment positif" des pouvoirs publics dans le retour à la normale dans le M'zab, avant d'exhorter les autorités à l'application de la loi contre ceux qui perturbent la tranquillité et la sécurité des citoyens dans la région.

De son côté, le wali de Ghardaïa, Abdellahim Chater, a souligné le rôle pri-

mordial des imams dans la prédication, l'orientation religieuse et l'éducation civique du citoyen, précisant que la mosquée est le lieu privilégié pour semer la concorde et l'esprit de solidarité entre les citoyens ainsi que de lutte contre les fléaux sociaux.

Il a appelé les imams à mener au mieux leur mission, avec au premier rang le renforcement de la concorde et de la fraternité entre les habitants de Ghardaïa, ainsi que la préservation de la paix sociale et la quiétude qui règnent actuellement dans la région après les malheureux événements qu'a connue cette partie du pays.

Il s'agit, a-t-il expliqué, de sensibiliser les fidèles à travers les mosquées "lieux

d'orientation et de guidage" vers le droit chemin, en s'inspirant du Coran et de la Sunna. Pour sa part, le directeur des affaires religieuses a rappelé le rôle des imams dans la préservation de la cohésion sociale, l'orientation religieuse et la diffusion des valeurs authentiques, avant d'exhorter les imams à favoriser le climat de communication et d'échanges avec les différents ouléma et les membres de la société pour ancrer la culture de la concorde, la fraternité et la cohésion sociale.

Près d'une centaine d'imams des rites ibadite et malékite ont assisté à cette rencontre organisée par la direction des affaires religieuses et des Wakfs, à la veille de la fête de l'Aid El-Adha.

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES Création de deux consortiums pour la promotion des exportations

Deux consortiums d'exportation (groupements d'intérêt économique) en industries agroalimentaires ont été constitués pour renforcer les capacités de production des entreprises algériennes et les hisser au niveaux des standards internationaux, a affirmé hier à Alger un représentant de l'Onudi, partenaire de l'Algérie, dans un programme dédié à ce secteur.

Le programme de création et de développement de consortiums d'exportation en industries agroalimentaires (IAA) a été lancé en février 2012 par le ministère de l'Industrie et des Mines en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et l'ambassade de France en Algérie comme partenaire financier, a précisé Gilles Galtieri en marge d'une journée d'étude dédiée à l'évaluation de ses activités.

Ce projet est «prometteur» et des résultats «palpables» ont été enregistrés avec la création «juridique et formelle» de deux consortiums dans les filières de protéines animales et de céréales, a-t-il fait savoir.

Créé début 2013, le consortium AAC (Algérien agro-céréales) regroupe 12 entreprises activant notamment dans la production de pâtes et de farine. Huit entreprises spécialisées surtout dans la transformation de viandes, de poissons et de produits laitiers constituent le groupement interprofessionnel des protéines animales (Gipa), né aussi en 2013.

D'autres entreprises ont manifesté leur intérêt pour adhérer à ces groupements, selon M. Galtieri qui a estimé que le nombre d'adhérents va «bientôt» doubler. Le budget consacré à ce projet est actuellement de 300.000 euros avec la possibilité de l'augmenter jusqu'à 400.000 euros, a-t-il indiqué, précisant que l'expertise fournie par l'Onudi porte notamment sur l'assistance

technique et l'organisation de formations et de voyages d'études aux opérateurs économiques algériens.

Le secteur de l'agroalimentaire représente 50% du porte-feuille de la production industrielle du pays. Il comptait à fin 2012 plus de 20.000 entreprises et plus de 150.000 emplois soit 40% de la population active industrielle, selon M^{me} Kherfi Rabéa, secrétaire générale au ministère de l'Industrie et des Mines. Les consortiums ont permis, partout où l'expérience a été tentée, d'enregistrer des résultats «remarquables» dans plusieurs pays a-t-il souligné, estimant que les premiers résultats de l'expérience algérienne sont «prometteurs».

Trois autres consortiums sont en phase de lancement, a-t-elle annoncé. Plus de 80 entreprises ont été sensibilisées pour adhérer à ce programme ainsi que des ministères et institutions en charge de la promotion des exportations notamment la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Allex), a indiqué de son côté Ali Saci, cadre au ministère de l'Industrie.

Cette «démarche participative et volontaire» devrait être élargie à d'autres secteurs d'activité, a-t-il jugé. Intervenant à son tour, Arezki Issiaakham, président du consortium AAC a mis en avant la nécessité de transformer la concurrence des entreprises adhérentes en coopération et conquête de marchés, appelant au développement de la créativité.

Pour sa part, Omar Aoussi, vice président de Gipa a souligné l'importance de la synergie des groupes, qui contribue, selon lui, à «changer la culture de la dépendance à l'importation».

APS

AÏD EL ADHA Les Algériens de France et dans le monde : «Un grand moment de solidarité»

CEM

Les Algériens de France et dans le monde se préparent à célébrer l'Aïd El Adha ou fête du sacrifice ; elle intervient 70 jours après la fin du mois de Ramadan, marque la fin du pèlerinage et reste la fête la plus importante de l'Islam.

Cette célébration, en plus d'être un rituel religieux à observer, correspond à un grand moment de partage et de générosité envers les pauvres et les nécessiteux ; c'est aussi l'occasion de se remémorer le pays et les matinées de ce jour de fête, l'ambiance festive qui règne partout. Traditionnellement c'est aussi l'occasion de se réconcilier avec les membres de la famille et les voisins. Les musulmans profitent de l'Aïd, manifestation qui réunit tout le monde, pour aplatiser les différends personnels et se rapprocher de la famille, des amis....

Ici dans l'Hexagone, les Algériens commencent déjà à faire leurs achats.

On s'est déplacé au marché de Noisiel en Seine-et-Marne où vit une forte communauté algérienne et nous avons discuté avec certains de l'Aïd, de sa préparation etc.. Ces Algériens de France sont doublement heureux car cette année ce jour là se fêtera un samedi, jour de weekend donc ils pourront profiter pleinement des festivités ; l'Aïd étant une fête qui réconcilie et réunit les familles autour du couscous au mouton pour les uns, du mechoui pour les autres ou tout simplement de douceurs aux amandes et au miel.

Et tous ont la même phrase à la bouche : l'Aïd el Kebir est plus qu'une fête religieuse c'est une occasion pour se réunir, pour pardonner, pour partager, pour visiter la famille, les voisins et les malades. Sans oublier la sadaka.

Au marché les étals d'épices multicolores, fruits et légumes de toutes sortes attirent une clientèle fébrile très tentée par les odeurs de cannelle et de coriandre. Les épices orientales de leur côté sont très convoitées. Étalées dans un décor de couleurs splendides, ces condiments venus généralement d'Orient donnent le ton à la fête. De l'autre côté du marché, les fruits et légumes sont minutieusement sélectionnés. La sauce parfumée avec ces épices agrémentera le plat de couscous qui doit être garni d'ornements alimentaires spéciaux pour l'occasion. Tout est passé au crible par les ménagères qui doivent assurer la disponibilité de tous les ingrédients à la cuisine. Les repas, à cette occasion, ont tous pour principal ingrédient la viande de mouton avec son goût si particulier. Ce goût spécial qui nécessite par ailleurs des assaisonnements qui lui donnent le délice attendu. Généralement cuisinée avec des pois-chiches, des haricots verts, des cardes et d'autres légumes ce sont les vieilles femmes nées au blé qui ont le secret de la cuisson de la sauce à la viande de mouton. Et l'Aïd est l'occasion pour étaler leur art transmis par leurs aînées qui reposent pour la plupart dans les cimetières des villages du pays.

Hélas, le cimetière où reposent les parents est le seul bémol à cette joie. La visite aux morts par laquelle préfèrent commencer les musulmans est impossible. Les cimetières sont loin, au-delà de la mer. Une prière pour eux à la mosquée est donc incontournable avant de passer au rituel du sacrifice du mouton.

CEM

**M. ZANE YAHIA, PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES AGRONOMES,
INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS**

UN OBJECTIF FONDAMENTAL DE L'UNIA **Rendre obligatoire l'assurance contre les calamités agricoles**

Pour ce qui concerne les calamités en matière d'agriculture, il y en au moins deux. La première est dite catastrophe naturelle, la deuxième est due à l'homme, et elle se traduit par l'absence d'assurance contre les calamités naturelles.



Said Abjaoui

C'est lorsque la catastrophe a lieu qu'on se rend compte qu'on a omis la pire des exigences. Alors, faudrait-il rendre l'assurance obligatoire ? Oui, nous dit M. Zane Yahia, président de l'Union nationale des ingénieurs agronomes. C'était hier au Forum de DK News dont il était l'invité pour animer une conférence portant sur le système d'assurances des calamités agricoles.

Cette conférence s'est tenue dans le cadre de la Journée nationale de la vulgarisation agricole qui est célébrée aujourd'hui, le 1^{er} octobre. M. Zane nous apprend que le secteur de l'agriculture contribue à hauteur de 12% du PIB et celui-ci est grand pourvoyeur de main-d'œuvre car il occupe près de 25% de la population active. Avec 12% du PIB, l'agriculture occupe la 3^e place en matière de

contribution à la formation du PIB après les secteurs des hydrocarbures et des services. Le secteur agricole enregistre un taux de croissance de 4% et réalise un chiffre d'affaires annuel de 9 milliards de dollars.

Le secteur se compose d'environ un million d'exploitations pour une main-d'œuvre totale de 2 235 000 employés, toutes catégories confondues.

L'agriculture est le véritable moteur de la croissance et de bien-être de la population nous dit le président de l'Union nationale des ingénieurs agronomes. L'agriculture doit bénéficier de la priorité nationale en vue d'assurer la sécurité alimentaire qui est une composante importante de la sécurité nationale. Les défis stratégiques sont à relever par l'investissement par les grands axes de travail de la loi d'orientation agricole, les contrats de performance, les crédits sans intérêts et la mise à disposition du secteur an-

nuellement d'une enveloppe financière suffisante.

Il faudrait bien sûr continuer la réalisation de barrages, de stations de dessalement de l'eau de mer, du transfert d'eau vers les Hauts-Plateaux.

L'agriculture est un des secteurs économiques le plus exposé aux phénomènes météorologiques. Il faudrait bien sûr instituer une assurance contre les calamités agricoles. Le FGCA créé en 1987 fut gelé par le ministère des Finances en 2000. Le projet d'un système national fut déposé par le CNA au niveau des deux ministères des Finances et de l'Agriculture pour validation.

Le taux de pénétration est de 5% seulement, soit 50 000 exploitations sur un million. La branche des risques agricoles dans le secteur des assurances est de 24% en 2013 avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de DA, soit 2% du chiffre d'affaires..



« Se prémunir du chantage vert ! »

O. Larbi

M. Zane est un adepte de « l'agriculture moderne, normée » qui est la clientèle des groupes d'assurances.

Dans une longue introduction à la conférence sur «Les assurances des calamités naturelles», il a brossé un tableau de l'agriculture algérienne :

« L'agriculture, l'élevage, l'arboriculture et le maraîchage représentent 12 % du produit intérieur brut dans notre pays. La population active de ce secteur est de 1,6 million soit près de 20% de l'ensemble. »

« La productivité de cette économie agraire est de 13% chaque année avec un résultat de 9 milliards de dollars » révèle M. Zane.

Néanmoins, le million d'exploitations agricoles donne l'image d'une agriculture extrêmement morcelée : 92% sont des parcelles de moins de 20 hectares. Pour devenir une activité moderne et rentable au lieu de demeurer une activité artisanale fragilisée aux aléas, l'agriculture algérienne doit bénéficier de l'aide de l'Etat, des assurances et des techniques modernes d'exploitation qui nécessitent l'accès au crédit. Or, comme les petits exploitants n'ont pas de réserves financières, les banques et les assurances ne s'y intéressent pas : ils n'ont rien à hypothéquer !

M. Zane attire l'attention sur les différentes catastrophes qui ont abouti à la production de 24 millions de quintaux de céréales seulement au lieu des 51 millions de moyenne habituelle : «Cette récolte médiocre nous expose au chantage vert sur les marchés internationaux ! »

Loi-cadre sur l'assurance agricole

M. Zane qui intervenait dans le cadre de la « Journée nationale de la vulgarisation agricole » rappelle qu'après

le tremblement de terre de Zemmouri et Boumerdès, une importante loi a été adoptée pour indemniser les victimes des catastrophes naturelles dont les entreprises du secteur industriel. Mais pas les agriculteurs qui ont tout perdu : les terres inondées, les bâtiments détruits !

Il poursuit en se demandant pourquoi l'avant-projet de loi sur l'assurance agricole adopté par un comité comprenant des assureurs, des représentants de l'autorité publique, des professionnels des chambres d'agriculture le 17 avril 2012 attend pour passer en Conseil des ministres et ensuite au Parlement ?

M. Zane a bien précisé que l'Etat faisait beaucoup pour le développement de l'agriculture depuis le début des années 2000 : «Le plan quinquennal 2009-2014 a dégagé 200 milliards de dinars pour le secteur ; celui de 2015-2019 prévoit 100 milliards de plus».

M. Zane informe que seulement « 50 000 exploitants sur 1 million sont assurés, soit moins de 2% des exploitants».

«Les grandes cultures occupent plus de la moitié des superficies cultivées» alors que l'arboriculture et le maraîchage ne représenteraient respectivement que « 6,5 % et 3,5 % de ces surfaces alors que 35 à 40% sont chaque année en jachère. »

Il laisse entendre que l'hectare assuré en céréaliculture est de 4500DA l'hectare pour le blé dur ce qui semble élevé, mais les primes en cas de sinistre pourraient s'élever à 20 ou 30 fois les termes du contrat. Le prix élevé des contrats d'assurances et les risques encourus mettent l'assureur dans une position inconfortable financièrement pour couvrir les pertes des assurés qui se conforment à des standards prétablis par leurs soins. D'où la nécessité de la réassurance...»

Il est arrivé que des exploitants n'aient pas reçu la juste indemnisation conformément à la police contractée : «A

la suite d'un accident de voiture près de Biskra par la faute de la partie adverse qui a reconnu les responsabilités, la mutuelle m'a remboursé 50% des dégâts. Pour le reste, elle a argué que l'assureur de la partie adverse n'avait pas encore répondu à leurs injonctions. En fait, cette mutuelle est réputée pour ne pas rembourser les autres assureurs... », selon les propos d'un exploitant d'un périmètre de mise en valeur dans la région de Biskra. L'assurance agricole est un secteur à fort potentiel : au 30 juin 2014, la Chambre nationale d'agriculture répartit les exploitations agricoles :

Grandes cultures : 336 917 exploitations soit 35,63%

Arboriculture : 196 608 exploitants soit 20,60%

Grands élevages : 237 323 exploitants soit 25,49%

Petits élevages : 32 455 soit 3,43%

Culture maraîchère : 86 042 soit 9,10%

Mise en valeur : 512 63 soit 5,4%

Le portefeuille client d'un assureur agricole est donc très alléchant et peut se traduire en résultats financiers très gratifiants.

Pour cela, M. Zane informe de la tendance à l'innovation en matière de micro-assurance : elle consiste à couvrir les risques prévisibles compte tenu de l'expérience et de la climatologie. La nouvelle police d'assurance, dont le prix serait fixé, pour une récolte, à par exemple, 10% de leur investissement en intrants (graines, engrains) pourrait répondre aux attentes des agriculteurs et les amener à s'assurer pour d'autres risques.

En tout état de cause, la souveraineté alimentaire est liée à la modernisation de l'agriculture, à l'investissement sous forme de partenariat de l'Etat, des producteurs et des assureurs. M. Zane espère qu'une ample campagne de vulgarisation suive pour intéresser durablement les concernés à leur propre prospérité.

INDUSTRIE

M. Bouchaoureb évoque à Istanbul la stratégie de développement industriel de l'Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchaoureb, s'est entretenu lundi à Istanbul avec plusieurs responsables du Forum économique mondial avec qui il a évoqué les principaux objectifs de la stratégie de développement industriel de l'Algérie.

M. Bouchaoureb s'est, dans ce sens, entretenu avec le Professeur Klaus Schwab, fondateur et président du Conseil exécutif du Forum économique mondial ainsi qu'avec MM. Philippe Rosler, directeur exécutif et membre du Conseil d'administration et Miroslav Dusek, directeur Moyen-Orient et Afrique du Nord, en marge des travaux de la réunion spéciale du Forum économique mondial, à Istanbul.

Le ministre a évoqué, à cette occasion, avec ses interlocuteurs les principaux objectifs de la stratégie de développement industriel de l'Algérie, qui a, a-t-il dit, pour ambition de moderniser le tissu industriel national, conformément aux standards internationaux d'excellence et de compétitivité.

La nouvelle approche des pouvoirs publics en matière de relance et de développement industriel porte également sur la promotion de l'économie numérique, la mise en place d'instru-

ments et modes de financement flexibles et modernes et l'encouragement de l'innovation, a-t-il ajouté. Il s'agit aussi de faciliter la création d'entreprises, d'améliorer l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs étrangers et d'encourager la délocalisation d'entreprises internationales de référence vers l'Algérie. M. Bouchaoureb a mis en exergue le fait qu'une dizaine de secteurs à fortes synergies sont identifiés pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique à savoir l'industrie automobile et mécanique, la pharmacie et l'industrie chimique et pétrochimique, le traitement de l'eau et l'environnement, l'industrie agroalimentaire, le transport ferroviaire, l'industrie textile et le BTPH.

Il a souligné que l'Algérie présente toutes les caractéristiques pour figurer dans un horizon proche parmi les pays émergents et que le rôle de l'industrie est de donner corps à cette ambition, rappelant l'objectif d'atteindre une croissance économique de 7% d'ici à 2019.

Evitant la restructuration du secteur public marchand, le ministre a affirmé que cette action est "décisive" avec le choix de l'autonomisation des entreprises et l'encouragement de l'initiative et de l'innovation. Il s'agit d'organiser les filières en groupes in-

dustriels favorisant ainsi les complémentarités.

Il a aussi rappelé que cette restructuration intervient suite à un processus d'assainissement à la faveur duquel les entreprises publiques seront désormais en mesure de nouer des partenariats, pour permettre à ces entreprises d'atteindre la taille "critique pour l'avantage concurrentiel" et, aussi, avoir "la flexibilité et la réactivité pour s'adapter aux changements".

Cette réforme inclut "une modulation des avantages accordés en fonction des politiques de l'Etat, un encouragement de l'investissement étranger ainsi qu'une facilitation et un accompagnement des investisseurs", a-t-il expliqué.

Dans le même contexte, le principe du 5/40%, lié à l'investissement étranger a été maintenu et élargi au commerce de gros et de détail, a ajouté le ministre.

Par ailleurs, il a relevé que l'Europe, qui n'a jamais souffert de rupture d'approvisionnement venant de l'Algérie, apprécie le pays à sa juste valeur comme une source fiable et de fort potentiel, exprimant son souhait de voir ce partenariat énergétique devenir le "déclencheur d'une nouvelle dynamique qui ouvrira de réelles perspectives stratégiques à l'industrie algérienne tout en stimu-



lant le développement scientifique et technologique".

Pour sa part, le professeur Klaus Schwab, tout en rappelant sa dernière rencontre avec M. Bouchaoureb, s'est félicité de la participation de l'Algérie à la réunion d'Istanbul, ce qui lui permettra de "mieux faire connaître son expérience de développement industriel et de saisir les opportunités de partenariat pouvant se présenter".

Il a souhaité à cet égard que l'Algérie soit représentée régulièrement au Forum annuel de Davos ainsi que dans toutes les autres rencontres organisées au niveau africain ou arabe.

Il a, à ce titre, souhaité qu'une délégation conduite par M. Philippe Rosler se rende prochainement en Algérie. Le Forum économique mondial s'est dé-

roulé du 29 au 30 septembre 2014 en présence d'un millier de participants, notamment les représentants des gouvernements, des milieux d'affaires et de la société civile de plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et de l'Asie centrale.

Cette rencontre fut axée sur quatre thématiques principales: l'avenir de la région MENA, la prochaine présidence du G20 par la Turquie, les dynamiques de changement dans les secteurs de l'énergie, la construction d'économies inclusives ainsi que les infrastructures comme plate-forme de croissance.

Le séminaire a pour principal objectif d'aider les investisseurs à s'adapter aux modifications en cours au sein des économies nationales.

Stagnation du rythme annuel d'inflation à 1,5% en août dernier

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a connu une stagnation en août dernier en s'établissant à 1,5% pour le troisième mois consécutif, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

En effet, après avoir atteint 2,7% en janvier 2014, le rythme d'inflation annuel de l'Algérie a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 2,3% en février, à 2% en mars, à 1,8% en avril et à 1,6% en mai pour se stabiliser à 1,5% dès le mois de juin 2014, précise l'Office.

Quant au rythme mensuel, les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 0,4% en août dernier par rapport au mois précédent, soit une variation légèrement supérieure à celle observée en juillet dernier (0,1%) mais de moindre ampleur que celle relevée en août 2013 (0,9%), relève l'Office.

Cette évolution des prix à la consommation est due à une croissance de 0,5% des biens alimentaires, induite aussi bien par la hausse des prix des produits agricoles frais (0,7%) que celle des prix des produits alimentaires industriels (0,3%).

L'évolution des prix des produits agricoles frais s'explique notamment par le relèvement des prix des fruits frais (9,06%), selon l'ONS qui note également des hausses de 2% des prix des viandes de mouton et de 3% des viandes de boeuf.

Par ailleurs, l'Office a relevé un recul des prix à la consommation en août dernier par rapport au mois de juillet.

Les plus importantes baisses ont touché le poissons frais (-6%) et la pomme de terre (-3,7%).



Les légumes frais ont également reculé (-1,6%) ainsi que la viande de poulet (près de -2%).

Par contre, les biens manufacturés ont augmenté de 0,2% et les services de 0,4% durant la même période.

Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré, pour le mois d'août, une hausse de 0,4% par rapport au mois précédent.

Durant les huit premiers mois 2014 et par rapport à la même période de l'année écoulée, les prix à la consommation ont connu une hausse de 1,6%.

Cette variation s'explique par une augmentation de 1,9% pour les biens alimentaires avec 1,6% pour les produits agricoles frais et 2,3% pour les produits alimentaires industriels.

Les services ont connu, durant les huit premiers mois 2014, une importante hausse de près de 3,3% par rapport à la même période de 2013, alors que les produits manufacturés ont enregistré une légère hausse de 0,5%.

En 2013, le taux d'inflation annuel

a atteint 3,3%, après la poussée inflationniste de 8,9% enregistrée en 2012. Pour 2014, le gouvernement table sur une évolution de l'inflation à 3,5%.

La maîtrise du taux d'inflation constituant une préoccupation constante des pouvoirs publics, le gouvernement s'est engagé dans une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, et ce, à travers le soutien des prix des produits et des services de base, ce qui a permis de baisser le taux d'inflation et de le maintenir à un niveau «raisonnable». La désinflation engagée en février 2013 s'est poursuivie tout au long de l'année dernière et au cours des premiers mois de 2014, avait confirmé le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, rappelle-t-on.

La performance enregistrée en matière d'inflation durant les 15 dernières années, à l'exception de 2012 où l'évolution de la hausse des prix a dépassé 8%, et qui devrait se poursuivre en 2014 «est un acquis pour la stabilité monétaire en Algérie», avait souligné M. Laksaci.

ALGÉRIE - OMC Le Conseil de la nation prend part au forum public de l'OMC 2014



Le Conseil de la nation prendra part, du 1^{er} au 3 octobre prochain, au forum public de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 2014 prévu à Genève (Suisse), a indiqué hier l'organisation dans un communiqué. Dans le cadre du programme de ce forum lors duquel le Conseil de la nation sera représenté par M. Djeffal Abdelaziz, l'Union interparlementaire (UIP) organisera aujourd'hui au siège de l'OMC à Genève, une session parlementaire intitulée «Programme de l'après-Bali : quelle place pour le contrôle parlementaire?», a précisé la même source. Le Forum public de l'OMC 2014 se tiendra sous le thème : «Pourquoi le commerce nous concerne tous».

APS

COMMERCE

Le nouveau système de licence d'importation n'est pas de nature restrictive

Le nouveau système de licence d'importation prévu par le projet d'amendement de la loi relative aux opérations de commerce extérieur de marchandises n'est pas de nature restrictive mais vise essentiellement à veiller sur la santé humaine et animale ainsi qu'à la sécurité des produits conformément aux règles de l'OMC, a appris l'APS auprès de responsables du ministère du Commerce.

«A la différence du régime restrictif de licences appliqué auparavant en matière d'importations, ces prochaines licences sont définies comme des procédures administratives dans les règles de l'OMC et visent à assurer une meilleure qualité et sécurité des produits afin de préserver la santé humaine, animale et végétale», explique le Directeur général du commerce extérieur auprès du ministère, M. Chérif Zaaf.

En effet, l'OMC prévoit les licences d'importation qui sont des procédures administratives exigeant, comme condition préalable à l'importation de marchandises, la présentation à l'organe administratif compétent d'une demande qui est distincte des documents requis aux fins douanières.

Pour se mettre en conformité avec les règles exigées par l'OMC, le ministère du Commerce a, donc, élaboré un projet d'amendement de l'ordonnance 03-04 du 19 juillet 2003 relatif aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, a ainsi fait savoir M. Zaaf. Ce projet de texte, a-t-il ajouté, a été soumis récemment au niveau du gouvernement pour adoption.

«Les amendements vont nous



permettre de mettre à niveau notre législation (par rapport aux règles de l'OMC) car nos experts ont constaté des disparités dans les évaluations des licences actuelles», a-t-il expliqué.

Actuellement, ce genre de licences existe mais sous d'autres appellations telles que l'autorisation sanitaire ou phytosanitaire ou bien l'homologation. En fait, le nouveau mode de délivrance de licences, prévu par ce projet de loi, vise à simplifier et à rendre transparentes les procédures en vigueur d'octroi de licences d'importation pour s'assurer que l'attribution de ces documents «soit appliquée et administrée de manière juste et équitable», selon le même responsable.

D'ailleurs, l'OMC précise clairement que cela vise également à optimiser le processus utilisé dans l'octroi des licences d'importation afin que celui-ci n'entraîne pas une restriction ou une distorsion des importations. En conséquence, note le même responsable, la différence entre la nature du système des licences d'importation accordées dans les années 1970 et 1980 et celle prévue par le projet de loi est «claire». En effet, les licences attribuées au cours de ces années-là se traduisaient par un document établi

selon un formulaire arrêté à l'avance par le gouvernement en coordination soit avec l'entreprise qui avait le monopole d'importation soit avec la Chambre de commerce, rappelle M. Zaaf qui relève qu'il s'agissait d'un document qui représentait carrément une autorisation pour importer. «L'Etat gérait, à ce moment-là, les ressources budgétaires du pays en fonction des besoins d'approvisionnement du marché national», ajoute-t-il.

Pour sa part, le directeur des relations avec l'OMC au ministère du Commerce, M. El Hadi Belarima, relève que la différence entre cet ancien régime de licences et ce qui est prévu par le projet de loi se situe au niveau de l'objectif recherché.

Si l'ancien régime avait pour but la répartition d'un montant de devises sur des importateurs, le projet de texte vise «à veiller sur la loyauté des transactions commerciales, et ce, que ce soit entre la communauté des commerçants eux-mêmes lorsqu'ils font leurs échanges ou entre le détaillant et le consommateur», relève-t-il.

Dans ce sens, il explicite encore que le contrôle fait par l'administration ne concerne que les aspects de la qualité et de la conformité et non pas les aspects commerciaux.

HYDROCARBURES 4 pérимètres attribués par Alnaft sur les 31 proposés

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources des hydrocarbures (ALNAFT) a attribué, hier à Alger, 4 périmètres de recherche et d'exploration sur les 31 proposés dans le cadre du 4^e appel à la concurrence national et international pour les opportunités de recherches et d'exploitation des hydrocarbures. Les périmètres attribués sont «Timissit» remporté par le consortium Statoil-Sigma-Shell exploration, «Messali Akal» par le consortium Enel-Dragon Oil, «Tinert Nord» par Dragon Oil-Enel et «Bougezoul» par le consortium Repsol Algérie-Shell exploration. Au total, cinq soumissionnaires étaient en lice pour cet appel d'offres : il s'agit, outre ces quatre consortiums, d'ENI Algérie qui a présenté une offre sur le pérимètre de Bougezoul qui a été, finalement, attribué au groupement Repsol Algérie-Shell exploration à la faveur de son score largement supérieur (590 points contre 210 points pour ENI Algérie). En outre, aucun pérимètre de ressources non conventionnelles n'a été attribué. La signature des contrats relatifs aux pérимètres attribués est programmée pour le 29 octobre. Le président du comité de direction d'Alnaft, Sid Ali Betata, a considéré comme «acceptable» les résultats obtenus à l'issue de cet appel à la concurrence. S'agissant de l'absence de pérимètres de ressources non conventionnelles, M. Betata s'est limité à affirmer que l'objectif essentiel de cet appel à la concurrence était de «développer davantage le domaine minier national». «Il s'agit de résultats acceptables et nous continuons à travailler pour le développement du domaine minier national», a-t-il affirmé. Lancé officiellement le 21 janvier dernier, le quatrième appel à la concurrence national et international pour les opportunités de recherches et d'exploitation des hydrocarbures portait sur 31 pérимètres répartis à travers tout le territoire national dont une grande partie ont un objectif mixte, c'est-à-dire une combinaison de ressources conventionnelles et non conventionnelles, essentiellement de gaz compact (tight gas), constituant une nouveauté par rapport aux précédents appels à la concurrence. Cet appel d'offres, le premier dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, comprend aussi six (6) pérимètres dans le nord du pays à savoir Cheliff II, Bougezoul qui vient d'être attribué, Hodna Est, Ain Beida, Melrhir et El Ouabed, totalisant une superficie globale de 104.236,4 km². D'autre part, les data room (rencontres techniques de présentations) organisées dans le cadre de cette adjudication ont enregistré la participation de 34 compagnies étrangères totalisant 241 consultations établies sur deux mois, a-t-on expliqué lors de la séance d'ouverture des offres. Par ailleurs, le représentant de Statoil s'est félicité des résultats de cet appel à la concurrence, estimant «acceptable» le niveau de sécurité des installations pétrolières et gazières dans le sud de l'Algérie. «La sécurité des installations relève des prérogatives des autorités algériennes qui assurent un niveau acceptable», a affirmé à des journalistes M. Bjorn Kare Vikken, senior vice-président et manager chargé de l'Algérie à la firme norvégienne Statoil.

DIASPORE ALGÉRIENNE

Présentation à Alger de 25 projets d'investissement à réaliser en Algérie

Vingt-cinq (25) projets d'investissement dans divers secteurs seront réalisés en Algérie par des porteurs de projets algériens résidant à l'étranger, ont annoncé lundi à Alger des participants au forum d'affaires sur le programme euromaghrébin Diamed.

Ces projets qui seront concrétisés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture et des TIC seront implantés à Alger, Tizi Ouzou, Khénchela, Oum El-Bouaghi, Bejaïa, Constantine, Oran, Mostaganem, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès.

Ils entrent dans le cadre du projet Diamed initié par le cabinet de consulting algérien Médafoce et financé par la Commission européenne.

D'un coût de deux millions d'euro, Diamed consiste à inciter les diasporas de trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) à investir dans leurs pays d'origine, en leur assurant un accom-

pagement dans la création de leurs projets.

L'initiative vise à contribuer au développement économique local et au renforcement du tissu entrepreneurial à travers le soutien à la création d'entreprises dans les pays cibles et ce, durant la période du programme (mars 2013 à décembre 2015).

«C'est la première fois qu'une telle action est réalisée en Algérie : réunir les diasporas d'Algérie et les accompagner pour la création de projets d'investissement concrets», a indiqué Mohamed Kamel Osman, directeur général de Médafoce, organisateur du forum.

Interrogé sur les critères de sélection des projets, M. Osmane a expliqué qu'il s'agissait d'évaluer la pertinence des projets et de leur faisabilité mais surtout «leur réponse aux besoins de développement économique national».

Pour Christian Apothéloz, président de l'Agence pour la coopération internationale et le

développement local en Méditerranée (Acim), partenaire dans le projet Diamed, «le plus important dans ces projets est qu'il y aura un transfert du savoir-faire de ces jeunes Algériens qui ont acquis des expériences solides dans des pays européens». Des porteurs de projets algériens présents au forum ont notamment plaidé pour la levée des contraintes qui entravent leurs projets notamment celles liées au foncier.

J'ai un projet de création d'une grande exploitation agricole pour la production des céréales à Khénchela mais un conflit concernant la concession des terres qui oppose les autorités locales à des tribus retarde son lancement», se plaint Khaled Sid Loudri.

Pour ce jeune entrepreneur établi en France, et qui compte créer au moins 40 emplois au démarrage de son exploitation l'encouragement de la production locale est le seul moyen pour réduire la lourde facture des im-



portations algériennes en céréales». Mohamed Adel Barkat qui possède à Toulouse (France) une entreprise de réalisation de réseaux en fibres optiques a affirmé vouloir créer à travers son projet en Algérie, 1.000 emplois directs et indirects dans chaque wilaya «si tout marchait bien».

Mohamed justifie le choix de son activité par le besoin du marché algérien en la matière. «Pour investisseur vise en outre à créer un centre de formation

pour former la main-d'œuvre algérienne dont je crois aux compétences».

Pour sa part, Abdallah Aït Bachir, un pharmacien et chercheur établi en France, qui compte planter son entreprise d'études et de recherches cliniques à Tizi Ouzou estime que «le marché algérien de produits pharmaceutiques a besoin d'investissements nationaux pour se développer».

AÏD EL ADHA

La Gendarmerie nationale met en place un plan sécuritaire

Le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan sécuritaire touchant toutes les zones urbaines, semi-urbaines, rurales et sahariennes relevant du territoire de compétence de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué de presse de cette institution.



Ces mesures sécuritaires qui entrent en vigueur trois jours avant l'Aïd portent sur «la présence et le déploiement sécuritaire sur le terrain pour garantir la sécurité et la quiétude des citoyens notamment au niveau des agglomérations et des routes où le trafic routier est très dense, en raison des déplacements des citoyens à cette occasion».

Ainsi, toutes les unités de la Gendarmerie nationale seront en service durant les jours de l'Aïd pour as-

surer la continuité du service en ces jours de fête. Dans ce cadre, «les unités régionales et les unités de sécurité routière et d'intervention seront également mobilisées au niveau des entrées des villes et des principales autoroutes et voies express». Ces mesures porteront en outre sur «le renforcement des patrouilles pour garantir la fluidité de la circulation et faciliter le déplacement des citoyens».

Toutes les unités régionales «assureront la permanence pour répondre

aux appels des citoyens afin de les orienter et de les aider, grâce à un numéro vert (10-55) mis à leur disposition H24». Les unités de la Gendarmerie nationale resteront également mobilisées «après l'Aïd d'autant que la fête de l'Aïd el Adha coïncide avec le week-end».

A cette occasion, le commandement de la Gendarmerie nationale a appelé les usagers de la route (conducteurs) à respecter le code de la route.

Appel au respect de consignes de sécurité lors de l'utilisation de certains outils du sacrifice

À l'occasion de la célébration de l'Aïd El-Adha, la Protection civile a appelé les citoyens à respecter certaines consignes de sécurité en utilisant certains outils lors du sacrifice afin de réduire les accidents générés par l'utilisation de ces outils.

La Protection civile, qui a rappelé dans un communiqué que chaque année des personnes, notamment des enfants sont victimes d'innombrables cas d'incendie, d'accidents de coupure et de brûlures, a appelé les citoyens à un maximum de prudence lors de la manipulation des outils utilisés lors du sacrifice (couteaux, hache, chalumeau...).

Elle a dans ce sens souligné que la manipulation notamment des couteaux, haches et chalumeaux doit répondre à des consignes de sécurité, indiquant que ces outils doivent être placés hors de la portée des enfants et conservés dans leurs étuis.

«Ne jamais utiliser une meuleuse pour affûter et affiler les couteaux en présence d'enfants», «Ne jamais laisser un chalumeau allumé sans surveillance» et «Ne jamais mettre les couteaux et les haches à même le sol», figurent également parmi les consignes de sécurité auxquelles la Protection civile appelle au respect.

La SNTF maintient ses trains de grandes lignes et met en place un programme spécial le 1^{er} jour de l'Aïd

À l'occasion de l'Aïd El Adha el Moubarek, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), maintient tous ses trains de grandes lignes et met en place un programme spécial le 1^{er} jour de la fête, a-t-on appris hier dans un communiqué de cette entreprise.

«À l'occasion des festivités de l'Aïd El Adha el Moubarek 2014, la Société

nationale des transports ferroviaires informe son aimable clientèle du maintien de tous les trains de grandes lignes habituels avec un renforcement en places offertes», est-il écrit dans le communiqué.

Toutefois, précise la même source, ce programme reste en vigueur du 1^{er} au 11 octobre 2014 et ne concerne pas le 1^{er} jour de l'Aïd où un pro-

gramme spécial sera appliqué. Le programme, selon la même source, concernera les liaisons Alger-Oran, Alger-Annaba et Oran-Béchar, dans les deux sens.

La SNTF fait savoir également que le programme des circulations des trains intérieurs et banlieue est affiché au niveau des gares ainsi que sur son site internet.

RELIZANE

Sauvetage de cinq personnes emportées par l'oued Mina en crue

Les agents de la Protection civile de Relizane ont réussi, lundi soir, le sauvetage de cinq personnes emportées par les eaux de l'oued Mina en crue engendrée par de fortes pluies, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Relizane sont intervenus pour porter secours à cinq personnes dont un enfant et une femme qui se voyaient emportées par les eaux en passant à proximité de l'oued Mina, à l'entrée-est de la commune de Sidi



M'hamed Benaouda. Treize (13) agents de la Protection civile dont deux plongeurs ont été mobilisés durant deux heures pour secourir difficilement les personnes en danger, à cause de la force du courant et la profondeur de l'oued, alimenté par les fortes pluies qui se sont abattues 72 heures durant dans la wilaya de Tiaret voisine.

Les personnes secourues ont été transférées par la Protection civile vers la polyclinique de Sidi M'hamed Benaouda pour recevoir les soins.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER :

Campagne de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la route dans les écoles primaires à Alger



Une campagne de sensibilisation à travers les écoles primaires d'Alger a été organisée mardi pour sensibiliser les élèves aux dangers des accidents de la route et leur montrer l'attitude à adopter en milieu scolaire.

Le coup d'envoi de cette campagne, organisée à l'initiative des cellules d'écoute et d'action préventive (CEAP) de la sûreté de wilaya d'Alger a été donné au niveau de l'établissement primaire «Boujemaa Temmim» à Draria où un cours sur les moyens d'éviter les accidents de la route et l'attitude à adopter pour les prévenir a été dispensé.

Les élèves ont reçu des prospectus contenant des explications exhaustives et des illustrations sur les comportements à adopter pour se prémunir contre les accidents de la route.

Le chef de la CEAP de la Sûreté de Daïra de Draïa, l'inspecteur de police Farid Nissas, a indiqué que les éléments des différentes CEAP de la sûreté de wilaya d'Alger couvraient toutes les circonscriptions administratives, avec la participation des psychologues, en vue de prodiguer les conseils nécessaires aux enfants et les protéger des différents fléaux sociaux et des accidents de la route.

«Lors de l'année scolaire 2012-2013, la wilaya d'Alger a déploré 68 morts et 3.156 blessés parmi les enfants âgés entre 5 et 15 ans» en raison des accidents de la route, a-t-il rappelé.

La majorité de ces accidents surviennent près des établissements scolaires ou sur les trajets menant vers les domiciles des élèves, en raison d'un manque de vigilance de la part des conducteurs ou des enfants, autre le non respect du code de la route, a-t-il souligné.

Il a mis l'accent sur le rôle primordial des parents d'élèves dans la protection des enfants des accidents de la route, notamment en accompagnant ceux âgés de moins de sept ans à l'école ou en les informant du comportement à adopter pour éviter d'éventuelles accidents.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

187 kilos de kif provenant du Maroc saisis à la frontière Ouest du pays

Les garde-frontières de Tlemcen ont saisi, lundi près de la frontière Ouest du pays, une quantité de 187,2 kilos de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris hier à Oran, des services de la Gendarmerie nationale.

Lors d'une patrouille pédestre, près du poste avancé Lalla-Aïcha, les garde-frontières de Boukanoune ont récupéré cette quantité de drogue, chargée à dos de deux baudets. Cette marchandise a été abandonnée sur les lieux par les narcotrafiquants, a-t-on ajouté.

La section de recherches du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tlemcen a ouvert une enquête, selon la même source.

APS

USA-SANTÉ

Trop d'antibiotiques avant deux ans augmenteraient un risque accru d'obésité

Une étude américaine publiée lundi révèle que le fait d'administrer des antibiotiques aux enfants de moins de deux ans augmente le risque d'obésité infantile, avec un risque encore accru pour ceux ayant reçu des doses importantes.

"Dans la mesure où l'obésité résulte de multiples causes, en réduire la prévalence dépend de l'identification et du contrôle de tous les facteurs de risque", a expliqué le Dr Charles Bailey de l'hôpital des enfants de Philadelphie (Pennsylvanie, nord-est), principal auteur de cette recherche parue dans le *Journal of the Medical American Association* (JAMA).

"Les résultats de notre étude suggèrent qu'un certain usage des antibiotiques avant 24 mois pourrait être l'un de ces facteurs", a-t-il ajouté.

Les chercheurs ont étudié les dossiers médicaux électroniques de plus de 64.000 enfants de la naissance à leurs 5 ans en moyenne, sur une période comprise entre 2001 et 2013. Il ressort que 69% des enfants ont reçu en moyenne 2,3 fois des antibiotiques avant deux ans.

Pour la totalité des enfants, le taux de prévalence d'obésité était de 10% à deux ans, de 14% à trois ans et 15% à quatre ans, précisent les auteurs. En ce qui concerne le simple surpoids, la proportion était de 23% à deux ans, 30% à trois ans et 33% à quatre ans.

Les chercheurs ont déterminé que ceux ayant été traités quatre fois ou plus avec des antibiotiques avant deux ans courraient un risque encore plus grand d'obésité. L'obésité est un problème majeur de santé publique. Des recherches effectuées précédemment suggèrent que les modifications provoquées dans la flore microbienne intestinale par les antibiotiques pourraient être liées à l'obésité, a rappelé le docteur Bailey. Cette étude conforte la nécessité d'adopter des directives d'utilisation des antibiotiques pour des maladies pédiatriques courantes préconisant un usage limité lorsque l'efficacité de ces médicaments a bien été démontrée, ont relevé les chercheurs.

EBOLA

2 000 volontaires allemands vont être déployés dans les pays touchés en Afrique

Plus de 2.000 volontaires allemands seront déployés dans les pays touchés en Afrique par le virus Ebola, a annoncé l'Union africaine (UA). Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a informé la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, que plus de 2.000 volontaires ont répondu à l'appel du gouvernement pour une participation à la lutte contre l'épidémie en Guinée, Sierra Leone et Liberia, a précisé l'UA dans un communiqué lundi. Mme Dlamini-Zuma a salué la position du gouvernement allemand de déployer ces volontaires et souhaité une "bonne coordination" avec l'UA, ajoute le communiqué. L'UA avait décidé en août le déploiement d'une mission médicale et militaire dans les trois pays affectés par l'épidémie. Samedi, Cuba a décidé d'envoyer 461 médecins et infirmières en Afrique de l'Ouest pour aider à combattre cette épidémie, dont un premier groupe de 165 travailleurs médicaux (62 médecins et 103 infirmières) arrivera en Sierra Leone début octobre. Un deuxième groupe de 296 médecins et infirmières sera affecté au Liberia et en Guinée, selon l'agence de presse officielle Prensa Latina. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé samedi que la fièvre hémorragique Ebola a fait 3.093 morts sur un total de 6.574 cas dans cinq pays d'Afrique d'Ouest, dont 648 morts en Guinée, 1.830 au Liberia, et 605 décès en Sierra Leone.

SANTÉ

90 000 lits supplémentaires en 2019



L'Algérie sera dotée de 90.000 lits d'hôpital supplémentaires à l'horizon 2019, a indiqué hier à Alger, le directeur de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (AREES), Lazhar Bounafa. «L'Algérie sera dotée de 90.000 lits d'hôpital supplémentaires à l'horizon 2019, ce qui la hissera au niveau des normes internationales», a déclaré M. Bounafa à l'APS, en marge du colloque international sur «Les normes, le management et la qualité hospitaliers».

Le nombre de lits d'hôpital avait atteint 65.000 en 2013 dans l'ensemble des structures hospitalières. Pour lui, la gestion hospitalière est un thème «très sensible» qui requiert l'attention de tout le personnel médical, soulignant qu'une structure hospitalière devrait être gérée comme une entreprise afin d'assurer une qualité de service «meilleure» en faveur du malade. Il a ajouté que l'Algérie disposait d'un très grand parc de santé, au même niveau que les pays développés, ce qui

demande un accompagnement dans la gestion et la mise à niveau, soulignant que «nous avons les compétences nécessaires pour le faire». «L'un des facteurs les plus déterminants pour assurer une gestion rigoureuse et rationnelle repose sur la ressource humaine, d'où la nécessité d'engager une réflexion pour dégager des propositions pour parvenir à des qualités de soins pour mieux, de manière progressive», a-t-il relevé. De son côté, le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Saïhi a indiqué qu'il fallait aller dans un cadre de coopération avec des pays ayant de l'expérience dans le domaine de la gestion pour parvenir à offrir une qualité de soin nettement meilleure et confortable au malade. «Nos dépenses n'ont pas apporté l'efficacité et l'efficience nécessaires alors que certains pays avec moins de dépenses ont des prestations de santé meilleures», a-t-il regretté. Pour sa part, le représentant de la haute autorité de santé française,

François Meyer a assuré que la gestion des hôpitaux était une question d'organisation et de collaboration entre les différents professionnels de santé. «Dans les hôpitaux, on peut avoir d'excellents médecins, mais s'il n'y a pas de coordination d'équipe, il y aura un problème de qualité», a-t-il dit.

Le directeur Algérie de l'Agence publique française pour le développement international des entreprises (Ubifrance), Georges Regnier, a indiqué que l'Algérie avait accompli des efforts «remarquables» ces dernières années pour améliorer son système de santé afin d'offrir aux citoyens une qualité de soin «meilleure» soulignant que les besoins de santé en Algérie comme en France ne cessent d'augmenter.

Il a relevé avoir travaillé à sensibiliser les entreprises françaises afin d'attirer leur attention pour contracter des partenariats avec les institutions et les organismes algériens. «Les relations algéro-françaises ne sont comparables à aucune autre, elles sont exceptionnelles», a-t-il assuré.

Le traitement chirurgical du cancer du sein vulgarisé dans un ouvrage

Le traitement chirurgical du cancer du sein est décortiquée dans une publication spécialisée du Dr Nabil Benachenhou, dans laquelle l'auteur vulgarise cette approche devenue fréquente, de meilleure qualité et aux complications exceptionnelles.

L'ouvrage intitulé «*Cancer du sein, la chirurgie conservatrice*», édité par l'ANEP, se veut, selon sa préface, une évaluation objective des performances de l'oncoplastie dans le traitement primaire des tumeurs mammaires».

Dans cette publication, le point est fait notamment, sur la chirurgie oncoplastique et le cancer du sein, l'historique, l'anatomie du sein, la glande mammaire, la vascularisation.

Il y est en outre, expliqué entre autres, le traite-

ment conservateur de cette pathologie, les contre-indications «présentes et à venir», la taille des lésions, les récidives, leurs causes et ce que peut en advenir. L'auteur situe par ailleurs, la place de la chirurgie oncoplastique dans le traitement conservateur de ce type de cancer, évoquant notamment, les techniques chirurgicales, la prise en

L'objectif de cet ouvrage est d'évaluer objectivement les performances de l'insatisfaisante dans le traitement primaire des tumeurs mammaires. L'insatisfaisante est celle qui une des techniques permettant une mastectomie. Elle se rend pas nécessaire de l'insatisfaisante que l'on admet actuellement pour la chirurgie conservatrice compte à la chirurgie radicale.



charge anatomopathologique, les indications des oncoplasties, les séquelles esthétiques de ce traitement. Dans un autre chapitre, le spécialiste aborde les techniques chirurgicales avant de développer les différentes étapes de sa propre étude de ce genre de traitement où figurent la méthodologie suivie et les résultats. «La prise en charge oncologique des tumeurs mammaires est une voie d'avenir pour transformer les indications de mastectomie (ablation d'un sein) en chirurgie conservatrice et améliorer la qualité de résection et le résultat esthétique de certaines tumorectomies (ablations de tumeur)», explique l'auteur.

APS

PARALYSIE

Deux études prometteuses pour réparer les nerfs

Deux pistes prometteuses ont été évoquées par des équipes de chercheurs britanniques et allemands. L'une utilise la thérapie génétique et l'autre, une éventuelle méthode pharmaceutique.

Les personnes souffrant d'une blessure à la colonne vertébrale pourraient retrouver l'espoir de récupérer l'usage de leurs membres inférieurs. Deux études à ce sujet ont été réalisées et publiées au même moment. La première, menée par une équipe de chercheurs du King's College de Londres et parue dans le *Journal of Neuroscience*, rapporte l'utilisation d'une thérapie génétique afin que les fibres nerveuses puissent reprendre leur croissance sans être gênées par le tissu cicatriciel qui recouvre la lésion de la moelle épinière. De précédentes études avaient permis d'identifier

une enzyme capable de dégrader ce tissu, mais impliquait des injections douloureuses à répétition. Les chercheurs britanniques ont appliqué la thérapie génétique à ce domaine afin d'injecter l'enzyme une seule fois, tout en permettant aux cellules de la moelle épinière de produire cette substance.

Déclencher la croissance et la réparation

Les premiers tests sur les souris ont obtenu des résultats très prometteurs. Après 12 semaines de traitement, les souris avaient retrouvé l'usage de leurs pattes et la

réaction inflammatoire autour de la lésion avait été limitée. Pour la deuxième étude, publiée par la revue *Nature Communications*, des chercheurs allemands et britanniques se sont concentrés sur la capacité du système nerveux central d'enclencher la régénération des fibres nerveuses endommagées. Les scientifiques ont identifié une protéine capable d'augmenter la croissance de ces fibres. «L'objectif ultime est de développer une méthode pharmaceutique pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs», déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.



Une femme paralysée arrive à peindre par la pensée

Réaliser des toiles rien que par la pensée, c'est le défi peu ordinaire relevé par des chercheurs Autrichiens sur une patiente atteinte de la maladie de Charcot. Leur prouesse a été de réaliser une interface qui transforme en dessins les signaux électriques du cerveau. Une des conséquences de cette pathologie neurodégénérative est la paralysie des membres. Heide Pfützner, une ancienne enseignante autrichienne souffre de cette maladie et ne peut bouger que les yeux mais arrive tout de même à peindre et à dessiner. Ce miracle a été rendu possible grâce à une

invention de la société gTec basée en Autriche. L'équipe du Dr Christoph Guger a conçu une technologie permettant de peindre par la pensée, grâce à un système relié au cerveau du patient. Le Brain Computer Interface fonctionne comme un logiciel de dessin à la différence que les outils sont sélectionnés et activés par la pensée pour réaliser des formes et des couleurs. Chaque outil clique sur un certain nombre de fois. Pour être choisi, l'utilisateur,收回 d'un casque d'électrodes qui capte les signaux électriques du cerveau, doit faire le même décompte. Le patient peut ainsi ajouter

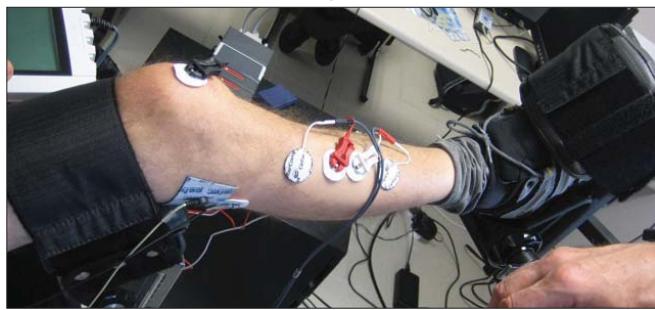
des formes et des couleurs ainsi que tracer des lignes droites sur son dessin. Cette invention s'adresse principalement aux personnes handicapées, paralysées ou qui ont souffert d'un infarctus, précise le Dr Christoph Guger. Ce système, disponible pour 12 500 euros, pourrait aussi servir aux personnes dans le coma. «Ce test pourrait permettre de contrôler l'état du patient. Pour la famille, cela peut aussi faire une grande différence, dans la mesure où ils sont bien plus susceptibles de venir le voir et de lui parler, s'ils savent que celui-ci les entend».

La stimulation électrique pour remarcher

La stimulation électrique serait efficace pour faire refonctionner des membres paralysés, selon une nouvelle étude scientifique suisse.

Des rats paralysés ont réussi à remarcher grâce à la stimulation électrique, selon les résultats d'une nouvelle expérience publiée dans la revue médicale *Science Translational Medicine*. Cette découverte innovante sera testée chez les humains lors d'essais cliniques.

Les scientifiques de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ont réussi à faire marcher un rat totalement paralysé. Ils ont stimulé électriquement la partie de la moelle épinière sectionnée de l'animal. Les chercheurs ont implanté des électrodes souples le long de la moelle épinière du rat. Ils ont réactivé le circuit nerveux qui contrôle la marche grâce à la stimulation électrique. Les chercheurs ont développé des algorithmes pour ajuster les paramètres de stimulation électrique en fonction des déplacements du rat. Grâce à ce dispositif, ils ont réussi à contrôler en temps réel le mouvement (déplacement et hauteur) des pattes du rongeur.



«En réactivant et stimulant la moelle épinière sectionnée, nous parvenons à contrôler les membres postérieurs du rat en temps réel et à lui redonner ainsi une marche naturelle, explique Grégoire Courtine, neuroscientifique à l'Epfl. Nous pouvons contrôler la manière dont il se déplace et la hauteur à laquelle il lève ses pattes». «Nous sommes

parvenus à contrôler la foulée du rongeur pour lui permettre de passer des obstacles qui se présentent devant lui, tels que des barrières ou des escaliers».

«Cette recherche démontre que la compréhension du fonctionnement du système nerveux central permet de développer des technologies neuroprosthetiques plus effi-

caces», explique Silvestro Micera, neuro-ingénieur et co-auteur de l'étude. Nous pensons que cette technologie pourrait un jour améliorer de manière significative la qualité de vie des personnes souffrant de troubles neurologiques.

Des essais cliniques chez l'homme

La stimulation électrique utilisée lors de cette expérience sera testée chez des patients lors d'essais cliniques. Les chercheurs espèrent commencer leurs travaux dès l'été prochain en utilisant la nouvelle plateforme d'analyse de la marche, récemment installée au Chuv (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois). Ils s'inscriront dans le cadre du projet européen NEUWalk, projet qui finance des recherches sur la reconstitution de la motricité à la suite de blessures de la moelle épinière et sur le traitement symptomatique du syndrome de Parkinson.

Un singe bouge par sa pensée le bras d'un autre

Un singe a réussi par la pensée à bouger le bras d'un autre primate paralysé selon une nouvelle étude américaine.

Grâce à sa pensée, transmise par des électrodes, un singe est parvenu à bouger le bras d'un autre primate alors que celui-ci était totalement anesthésié, dans un état de paralysie totale, selon les résultats d'une expérience publiée dans la revue spécialisée *Nature Communications*.

Les chercheurs de la Cornell University's School of Electrical and Computer Engineering (Etats-Unis) ont mené une expérience dont le but est d'apporter des solutions aux personnes paralysées et handicapées incapables de faire le moindre geste.

Totale simulée

Quand le singe « valide » fait un mouvement, son cerveau émet des informations. Ces renseignements sont enregistrés par des électrodes puis transmis à un ordinateur qui les analyse. Dans un deuxième temps, l'activité cérébrale est envoyée sous forme de stimulation neuronale dans la moelle épinière du cobaye endormi qui exécute le mouvement d'origine.

Cette situation simule parfaitement la paralysie totale, quand le cerveau est complètement déconnecté des muscles qu'il doit contrôler.

«Pour que nos essais soient valides, les primates ont dû jouer les deux rôles» expliquent les scientifiques. «En effet, en connectant le cerveau et les muscles d'un seul animal, le mouvement obtenu aurait pu être faussé par des signaux sensoriels provenant de contractions musculaires préservées.»

Les conclusions de l'expérience ont prouvé que «chaque singe, jouant à son tour le rôle de «valide» ou de cobaye, a atteint l'objectif dans 84% des cas.

«Nous démontrons donc qu'un sujet peut contrôler un bras paralysé uniquement par sa pensée», souligne Maryam Shanechi co-auteur de l'étude.

«Les conclusions de cette expérience avancent la possibilité future de reconstituer les mouvements des membres cibles sur des sujets paralysés» affirment les scientifiques. Mais, les chercheurs doivent maintenant démontrer que ces résultats encourageants peuvent être appliqués chez des patients paralysés dont les muscles sont totalement endormis et affaiblis faute d'activité.

HANDICAP UNE MAIN ARTIFICIELLE COMMANDÉE PAR LA PENSÉE

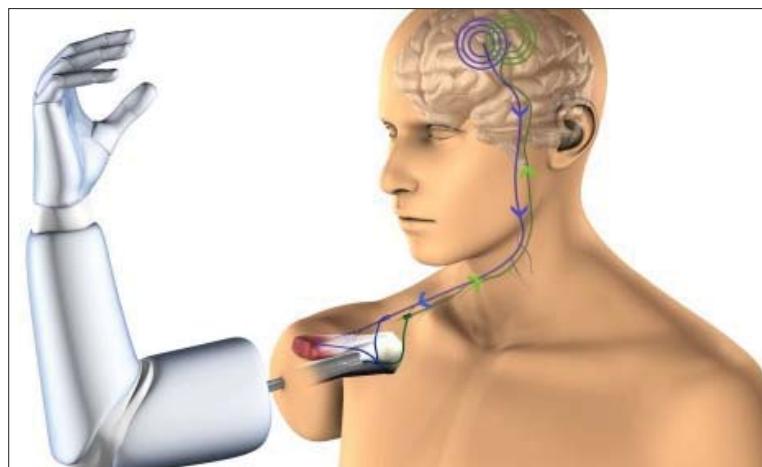
Un nouveau type de "bras-robot" commandé par la pensée a été mis au point par des chercheurs américains. Cette découverte a permis à une femme paralysée d'obtenir un degré de contrôle et de liberté de mouvements de la main artificielle jamais atteint.

«Cette recherche représente une avancée dans le développement des prothèses de membre contrôlées par la pensée, qui pourraient un jour équiper des patients paralysés (accidents, attaque cérébrale...) ou amputés», selon les chercheurs américains dont les travaux sont publiés par la revue médicale britannique *The Lancet*.

La recherche s'intéresse de longue date à cette interface cerveau-machine, qui, par l'intermédiaire d'implants de fines électrodes, permet de détecter les signaux électriques émis par la partie du cerveau associée aux mouvements.

Une main actionnée par un programme informatique

La prothèse fonctionne grâce à une interface cerveau-machine, qui, par l'intermédiaire d'implants de fines électrodes, permet de détecter les signaux électriques émis par la partie du cerveau associée aux mouvements. Ces signaux sont transcrits en langage ou code informatique, afin d'actionner la prothèse artificielle. «Cette main robotisée



peut être bougée plus précisément et plus naturellement que lors de précédentes tentatives», explique les chercheurs.

Une main artificielle très efficace

En février dernier, l'équipe de Pittsburgh a implanté deux réseaux de microélectrodes dans le

cortex moteur gauche d'une femme de 52 ans devenue tétraplégique pour tester cette nouvelle main artificielle. Deux semaines après l'opération, les chercheurs ont connecté la prothèse à la patiente qui a suivi 14 semaines d'entraînement (saisir des objets, empiler des cônes, etc.). Dès le 2^e jour, elle a pu bouger la main artificielle par la pen-

sée. A la fin, elle a réussi à accomplir des tâches avec un taux de succès de 91,6%, et plus rapidement qu'au début du test.

Prochaines étapes : intégrer des capteurs permettant par exemple de déceler le froid et le chaud, et recourir à une connexion sans fil, type wi-fi, pour relier le cerveau à la prothèse.

POLIO : RETOUR SUR UNE MALADIE ENCORE MEURTRIÈRE



Alors qu'elle semblait avoir été éradiquée en 1999, les autorités syriennes craignent que la polio ne soit de retour dans leur pays. En cause, l'impossibilité de vacciner la population en raison de la situation politique.

Alors qu'en début d'année 2013 l'Unicef ne recensait plus que trois pays «réservoirs» de la polio où la maladie et sa transmission sont actives (Afghanistan, Nigéria et Pakistan), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reçu des rapports, le 17 octobre dernier, faisant état de deux cas qui pourraient être positifs pour la poliomérite (nom complet de la polio) à Damas, en Syrie.

La raison principale de ce retour serait l'impossibilité de vacciner la population. Or, le vaccin

antipoliomyélite, administré plusieurs fois, est le seul moyen d'empêcher cette infection, qui touche principalement les enfants de moins de cinq ans. La poliomérite est une maladie virale fortement infectieuse qui attaque le système nerveux. En quelques heures, elle peut conduire à la paralysie totale en pénétrant par la bouche et en se multipliant dans les intestins. Sa transmission se fait par voie oro-fécale, en passant par des aliments ou boissons contaminés, ou par les gouttelettes de salive émises par les malades.

Un vaccin nécessaire

Parmi les premiers symptômes, l'OMS indique : la fièvre, l'asthénie, les céphalées, les vomissements, la raidisseur de la nuque et les douleurs dans les membres. Même si les patients ne présentent souvent aucun de ces signes, un enfant infecté sur 200 souffre de para-

lysie, généralement au niveau des jambes, et peut en mourir. Parmi les patients paralysés, 5 à 10% meurent quand leurs muscles respiratoires cessent de fonctionner.

«Lorsque la poliomérite sera éradiquée, le monde pourra célébrer une réalisation majeure au niveau mondial, qui bénéficiera de manière égale à toutes les populations, quel que soit le lieu où elles vivent», déclare l'OMS.

En attendant, l'organisation recommande à tous les voyageurs à destination ou en provenance de zones infectées par la poliomérite d'être à jour dans leur vaccination. «Tant qu'un seul enfant reste infecté, tous les autres, dans tous les pays, risquent de contracter la poliomérite», rappelle-t-elle.

«Génération Hasni, 20 ans après» ressuscite le chanteur martyr à la salle Atlas de Bab-El Oued

Les artistes et le public ont mêlé, dans la soirée de lundi, leurs chants, leurs mots d'ordre et leurs larmes pour faire revivre Hasni, chanteur martyr de la décennie noire, lors du premier concert événement «Génération Hasni, 20 ans après» organisé deux décennies après son assassinat à Oran, le 29 septembre 1994, à l'âge de 26 ans.

Cet hommage initié par la maison d'édition musicale Padidou en partenariat avec l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda), a été animé par une trentaine de chanteurs, de tous âges et profils, qui se sont produits devant un public de familles et de jeunes pour lequel les 3 500 sièges de la salle Atlas de Bab-El Oued n'ont pas suffi.

L'ambiance qui montait en cadence au fur et à mesure que l'imposante salle de spectacle se remplissait a rapidement atteint un seuil d'incandescence avant même que le spectacle ne débute.

Des familles, des adolescents et des jeunes non encore nés lorsque la star du raï a été tuée par balles dans son quartier, entonnaient déjà à tue-tête des mots d'ordre historiques dont les fameux «Bab El oued Echouhada» (Bab El-Oued, martyre), «One, two, three, Viva l'Algérie» datant des années 1970 ou encore «Hasni Allah yerahmou».

Sur un fond d'images de Cheb Hasni chantant face aux foules, des interprètes de raï et d'autres genres musicaux se sont succédé au micro pour interpréter les célèbres tubes du Cheb repris en choeur par un public en ébullition.

Amine, Cheikh Mami, Nada Rihane, Bilal Seghir et Kheira ont lancé les premières salves accueillies par des applaudissements et des mots d'ordre de plus en plus créatifs à la mémoire du regretté cheb.

«Li Fiha fiha ou gaâ enness mchett/Ana nbqa fiha ou kima jet jet» (S'il se passe des choses que les gens fuient, moi je reste ici et advienne que pourra), le célèbre refrain par lequel Hasni affirmait son choix de demeurer dans sa patrie malgré les menaces reçues a fait pousser à l'assistance des cris saluant le courage du jeune homme tué la même année que l'universitaire Abderahmane Fardheb et le dramaturge Abdelkader Alloula, également fils d'El Babia.

L'expression de la tendresse de l'assistance pour l'artiste a culminé lorsque la veuve de Hasni a annoncé que son fils Abdallah n'avait pu assister à l'hommage car son enfant allait naître d'un moment à l'autre.

«Melouka prends soin de son fils» ont alors chanté les jeunes. D'une seule voix, le public a continué à accompagner les douces romances ou les tristes mélodies disant l'amertume de l'homme trahi, déçu par les siens, humilié par l'adversité, qui ont fait le succès fulgurant du chanteur.

Lyes et Hayet Zerrouk, Fadéla, Houari Dauphin, Rajah Meziane, Mehdi, Cheb Brahim, Mohamed Lamine, Chamssou du groupe Freeklane, Rédha el Ouahrani et Kader Japoni pour ne citer que ceux-là ont déclenché l'enthousiasme d'un public que semblait entièrement animer le souffle de Hasni lors de ce concert qui l'a, de l'avis de tous, «ressuscité».

APS

MUSIQUE

Des artistes rendent hommage au défunt Cheb Hasni à Oran

Une dizaine d'artistes ont rendu hommage, dans la soirée du lundi à mardi, au défunt Cheb Hasni, organisée à l'occasion du 20^e anniversaire de sa tragique disparition.

Cette soirée, organisée à la salle «Maghreb» par l'Office des arts et de la culture de la ville d'Oran, se veut une opportunité pour établir un pont entre les chanteurs de la génération de Hasni et ceux d'aujourd'hui, avec comme dénominateur commun l'espoir et l'amour auxquels aspire la jeunesse.

Une jeunesse symbolisée par cet artiste, adulé par de milliers de fans qui se retrouvent et s'identifient dans ses chansons encore d'actualité et d'une fraîcheur extraordinaire. Hasni a été assimilé à la fleur de l'âge (26 ans), dans son quartier, Gambetta (Oran), un certain 29 septembre 1994. Ses tueurs ont voulu tuer l'espoir, l'amour et l'admirations qui lui portaient les jeunes.

L'animateur de la soirée a tenu à souligner le «phénomène Hasni» qui se renforce de jour en jour, 20 ans après sa disparition. «Hasni est un artiste qui n'est pas sorti du néant. Avec sa voix d'or, il était entouré de jeunes talents parmi les grands paroliers et compositeurs comme Abdelkader Nouna, Abdelbaki, Bouabdellah, Ali Maghni, et tous les autres qui ont contribué au succès de cette légende vivante qui a gagné, malgré son jeune âge, les coeurs de ses fans, d'ici et ailleurs», a-t-il souligné.

Cheb Hocine Nejma, une étoile mon-



tante du raï, lauréat du 2^e prix de «Al-hane Oua Chabab», en 2008, était le premier à donner de la voix, en reprenant avec brio un des succès du défunt, «Galbi Rah M'demar», puis

«L'quit M'râ li taflamni». Une entrée plutôt timide avec un public peu nombreux, même si le groupe musical «Liberté» a donné le meilleur de lui-même, le temps d'une soirée, pour immortaliser cet icône du raï sentimental, sous la conduite du maestro de la musique instrumentale, Amine Dahan. Cheb Rahim enchaîne ensuite avec «Tal ghâbek ya ghâzali», «Ana Hachman» et puis ce fut le tour de Cheb Adel, avec «Yana, Yana» et «Mazal makith li nabghiba», des chansons à succès tirées du répertoire de Cheb Hasni. Le public s'est em-

ballé, reprenant avec cœur quelques refrains, avant d'allumer leurs téléphones portables, donnant plus de lumière et plus d'entrain à cette sympathique soirée, malheureusement qui n'a pas drainé les foules.

Cheb Redouane, Cheba Imène Meddour, Cheb Hasni Junior et Cheb Abbas ont de leur mieux pour honorer la mémoire de cette légende vivante du «love-riâ». L'office des arts et de la culture de la ville d'Oran a saisi cette occasion pour honorer d'autres artistes parmi les «pères» du raï tels que Bellemou Messaoud et Bouteldja Belkacem, en présence de quelques représentants de maisons d'éditions.

Kamel Daoud lauréat du prix des cinq continents de la Francophonie

Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2014 a été attribué, à Paris, à l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud pour son premier roman «Meursault, contre-enquête», ont annoncé lundi les organisateurs. Le prix sera remis au lauréat le 28 novembre à Dakar, dans le cadre du XV^e Sommet de la Francophonie.

Le jury a été présidé par le romancier français Jean-Marie Gustave Le Clézio, prix Nobel de littérature en 2008. Kamel Daoud est l'auteur de plusieurs récits dont certains ont été réunis dans le recueil «Le Minotaure 504» (Sabine Wespieser éditeur, 2011) - initialement paru à Alger sous le titre «La Préface du nègre» (éditions Barzakh, 2008). «Meursault, contre-enquête», publié en Algérie par les éditions Barzakh en 2013 et en France par Actes Sud en 2014, est le premier roman de Kamel Daoud. Né en 1970 à Mostaganem, Kamel Daoud est journaliste au «Quotidien d'Oran» et éditorialiste du journal électro-nique «Algérie Focus».

Exposition de livres d'hommes de lettres de Tissemisilt

Une exposition de livres et de références d'hommes de lettres de la wilaya de Tissemisilt s'est ouverte dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique «Yahia Bouaziz» de Tissemisilt. Organisée par cet établissement culturel dans le cadre du festival «Lire en fête», cette exposition comporte des ouvrages écrits par des hommes de lettres de la région, à l'instar des poètes Abdelkader Mekaria, Kacem Chikhaoui, les romanciers M'hamed Zabour et Abdelkader Khalé et le penseur Ahmed Benyahia El Wancharissi.

Elle constitue, trois jours durant, une occasion pour les visiteurs de prendre connaissance de la biographie de chaque auteur avec la programmation d'une rencontre avec l'écrivain et poète Abdelkader Mekaria, le romancier M'hamed Zabour, sur la problématique de l'écriture romanesque en Algérie et son influence sur les différentes couches de la société. Le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique de Tissemisilt, M. Mohamed Chebah a annoncé que le dernier jour de cette exposition sera marqué par l'ouverture d'un atelier de formation sur l'écriture pour enfant ciblant des élèves du cycle primaire. Parallèlement à cette manifestation, les œuvres et le parcours de l'historien et penseur, le regretté Yahia Bouaziz seront évoqués.

CINÉMA

Le thriller «Equalizer» occupe la tête du box-office nord-américain

Le thriller «Equalizer» s'est emparé de la tête du box-office nord-américain dès sa sortie en générant 34,1 millions de dollars de recettes, selon les chiffres définitifs communiqués lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Dans ce film souvent assez violent, Denzel Washington, employé dans un grand magasin de bricolage, renoue avec un passé mystérieux et redevient le gros bras qu'il fut pour venir en aide à une jeune femme victime de gangsters russes. Il détrône le film de science-fiction «Le labyrinthe», basé sur un roman éponyme de James Dashner pour «jeunes adultes», dernière histoire en date à mettre en scène des adolescents luttant pour leur survie dans une société futuriste hostile.

Pour son deuxième week-end d'exploitation, ce labyrinthe a rapporté 17,4 millions de dollars (5,8 millions au total). Troisième du classement, une autre nouveauté, «Les Boxtrolls», facile d'animation où, à l'époque victorienne, de gentils monstres rampent hors des égouts la nuit pour dérober ce que les habitants ont de plus précieux: leurs enfants... et leurs fromages. Une histoire étonnante qui a rapporté 17,3 millions de dollars.

«This is where I leave you», avec Jason Bateman et Tina Fey, prend la quatrième place avec 6,9 millions de dollars de recettes (22,4 millions au total), devant «L'incroyable histoire de Winter le dauphin 2» avec Morgan Freeman et Ashley Judd, qui récolte 4,8 millions de dollars (33,6 millions au total).

LIBYE**Le chef de la mission de l'ONU salue l'ouverture du dialogue politique**

Le chef de la mission de l'ONU en Libye (UNSMIL), Bernardino Leon, a salué la tenue de la première réunion de dialogue politique pour tenter de mettre fin à l'anarchie institutionnelle dans le pays.



Sous l'égide de l'ONU, des membres du Parlement libyen, issu des élections du 25 juin, s'étaient réunis lundi à Ghadames, 600 km au sud-ouest de Tripoli, avec d'autres députés qui le boycottent pour trouver une issue à la crise politique qui secoue le pays.

Pour le chef de la mission onusienne, il s'agissait d'un «jour historique» pour la Libye, théâtre d'affrontements meurtriers depuis des mois entre les militants islamistes et la milice pro-lâïque.

M. Leon s'était rendu dimanche soir à Tobrouk (est), où siège le Parlement, ou chambre des représentants, depuis son élection, puis à Tripoli pour rencontrer les élus qui boycottent les réunions. «Nous avons convenu de démarrer un processus politique

pour répondre à toutes les questions concernant la situation en Libye aujourd'hui et de le faire de manière pacifique avec un appel très fort en faveur d'un cessez-le-feu complet dans tout le pays», a-t-il déclaré.

A l'issue de la rencontre entre des membres de la Chambre des représentants et des parlementaires qui ont boycotté ses sessions, M. Leon a estimé que les participants ont montré leur détermination à entamer un processus politique pour surmonter leurs différends de manière pacifique. Deux gouvernements et deux Parlements concurrents se disputent actuellement la légitimité politique en Libye, au moment où les combats entre milices font rage. Plus d'une vingtaine de députés boycottent les travaux du nou-

veau Parlement, contestant sa constitutionnalité.

La communauté internationale reconnaît le gouvernement du Premier ministre Abdallah al-Theni, issu des élections du 25 juin mais qui a perdu le contrôle des institutions de l'Etat, à Tripoli comme à Benghazi, aux mains de milices islamistes.

Ces milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi. La Chambre des représentants a donné à la confiance à ce nouveau gouvernement lundi dernier et a chargé le nouveau Premier ministre de régler l'actuelle crise en Libye et de maîtriser les affrontements meurtriers entre les militants islamistes et la milice pro-lâïque.

SAHARA OCCIDENTAL**Le Front Polisario condamne «l'assassinat délibéré» d'un militant sahraoui des droits de l'homme**

Le Front Polisario condamne «l'assassinat délibéré» du militant sahraoui Hasnet El-Wali, le qualifiant «d'acte criminel lâche», rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS) qui cite un communiqué de la présidence de la République sahraouie. «Le martyr Hasnet El-Wali a été victime d'un acte criminel lâche, délibéré et prémedité», a indiqué la même source. Le détenu politique Hasnet El-Wali est décédé «suite à la négligence des autorités d'occupation ma-

rocanes», qui n'ont pas procédé à son transfert à l'hôpital, après la détérioration de son état de santé.

La présidence sahraouie a rappelé la responsabilité de l'ONU vis-à-vis du territoire occupé du Sahara Occidental, qui est privé de son droit à l'autodétermination, mettant en garde contre les répercussions de la politique d'occupation et les pratiques répressives du Maroc», ajoute la même source.

Décès du prisonnier politique sahraoui Hassana Elouali: effervescence populaire dans la ville occupée de Dakhla

Une effervescence populaire et une protestation pacifique ont été enregistrées lundi dans la ville occupée de Dakhla, suite à l'annonce du décès du prisonnier politique sahraoui, membre de l'association sahraouie contre la torture, Hassana Elouali, à l'hôpital militaire de la ville, en raison de négligence médicale, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Des manifestations pacifiques ont été organisées dans les différentes artères de la ville pour dénoncer ce

crime qui vient s'ajouter aux crimes du régime marocain contre les Sahraouis, et pour demander l'ouverture d'une enquête transparente sur la négligence médicale dont a été victime le militant sahraoui et qui a entraîné sa mort, a-t-on souligné.

La même source fait état de 16 blessés au moins parmi les manifestants après le lancement de bombes lacrymogènes par les forces d'occupation marocaines, assistées par l'armée pour tenter de disperser les manifestants.

La ville est toujours assiégée par l'armée marocaine. Arrêté fin 2011 par les forces d'occupation marocaines suite aux événements violents qui avaient secoué la ville occupée de Dakhla à l'époque, le défunt a été condamné à 3 ans de prison ferme, en l'absence totale des conditions d'un procès équitable. Il a passé plusieurs mois à la «Carcel Negra» à El Ayoun occupée avant son transfert avec d'autres détenus politiques sahraouis vers la prison de Dakhla.

CENTRAFRICAINE**L'Angola participera à la mission de maintien de la paix de l'ONU**

L'Angola va participer pour la première fois à une mission de maintien de la paix des Nations unies, en envoyant des troupes en Centrafrique, a-t-on annoncé lundi à Luanda auprès du ministère des Relations extérieures.

«Ce sera une participation avec l'envoi d'une force significative sur le terrain en réponse à une demande du gouvernement de transition de la République centrafricaine et des Nations unies, notamment des Etats-Unis», a indiqué Joaquim do Espírito Santo, le directeur Afrique du ministère des Relations extérieures, sans toutefois préciser l'effectif du contingent angolais.

«Nous devons donner l'exemple et renforcer la présence de la mission afin d'assurer la paix dans le pays», a ajouté Joaquim do Espírito Santo, précisant que les troupes pourraient être sur place en décembre.

Vendredi, Manuel Vicente, le vice-président angolais,



qui représente son pays à la 69^e Assemblée générale des Nations unies organisée jusqu'au 3 octobre à New-York, avait fait des déclarations dans ce sens. Cet engagement

militaire hors du territoire angolais constitue un changement de cap dans la politique extérieure pratiquée par l'Angola ces dernières années.

Jusqu'à présent, le pays limitait son action à une aide humanitaire, financière, voire de la formation militaire, refusant catégoriquement l'envoi de troupes. Dans son discours lundi devant l'Assemblée générale, le vice-président angolais a promis une «contribution effective à la paix et à la sécurité dans le monde» si son pays était élu membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, une position convoitée depuis longtemps par l'Angola.

Depuis le 15 septembre, la mission de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) a pris le relais de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) dirigée par l'Union africaine.

APS

ONU**La Guinée-Bissau demande le soutien de la communauté internationale**

Le Premier ministre de la Guinée-Bissau, Domingos Simões Pereira, a appelé lundi la communauté internationale à soutenir son pays dont les institutions sont fragiles et les ressources financières limitées.

«Si l'est vrai que le processus actuel de stabilisation politique et de normalisation des institutions démocratiques en Guinée-Bissau dépend d'un effort national majeur, il aura également besoin d'un soutien sans équivoque et urgent de nos partenaires régionaux et internationaux», a affirmé le Premier ministre, dans un discours à l'Assemblée générale des Nations unies.

«La Guinée-Bissau est un Etat dans une situation post-conflit avec des institutions fragiles et des ressources financières limitées, souffrant des sévères conséquences politiques, économiques, environnementales et sociales de notre crise. Par conséquent, notre pays est confronté à une situation complexe et difficile et demande à la communauté internationale une assistance, qui sera essentielle pour stabiliser notre pays dans cette période post-électorale», a-t-il expliqué.

Son gouvernement a développé un programme en trois volets, avec un projet d'urgence destiné à assurer la sécurité alimentaire et la stabilité sociale à travers notamment le soutien à la production agricole, un programme dit «contingent», dont l'objectif est d'assurer la transparence dans tous les contrats de concession et d'exploitation des ressources naturelles, et un programme de développement à moyen terme.

Le programme de développement à moyen terme «sera soumis à nos partenaires internationaux lors d'une conférence de bailleurs de fonds qui se tiendra plus tard cette année ou au début de l'année prochaine, et pour laquelle nous demandons le soutien essentiel de l'Organisation des Nations unies et de tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux», a indiqué le Premier ministre.

«Nous commençons maintenant à relever le défi de la reconstruction d'une nouvelle Guinée-Bissau, pleinement conscient de tous les problèmes», a-t-il assuré.

DRAME DE L'ÉMIGRATION L'UE doit s'impliquer davantage pour



sauver les migrants

L'Union européenne doit s'impliquer davantage et mobiliser plus de moyens pour venir en aide aux réfugiés fuyant les conflits pour l'autre rive de la Méditerranée, a réclamé hier Amnesty International. «L'UE et ses pays membres doivent fournir d'urgence un nombre accru de navires de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale, munis d'un mandat clair de sauvetage de vies humaines en haute mer et des ressources nécessaires à cet effet», a souligné John Daluisson, responsable du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International dans un rapport rendu public. Dans ce rapport très critique, l'ONG a pointé un doigt accusateur en direction des Etats membres de l'UE face aux «drames» en Méditerranée. Alors que les chiffres ne cessent de prendre de l'ampleur «l'Europe regardeilleurs», a dénoncé Amnesty qui parle d'«Europe forteresse».

La seule action positive face aux naufrages qui mérite selon lui d'être citée est venue de l'Italie. Il s'agit, explique-t-il, de l'opération «Mare Nostrum» où une partie importante de la marine a été déployée pour des opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale», a-t-il souligné. Les autorités italiennes ont annoncé leur décision de mettre fin à l'opération Mare Nostrum en novembre. La Commission européenne a préconisé de la remplacer et une nouvelle opération, baptisée Triton, doit être lancée en novembre.

Elle sera supervisée par Frontex, l'agence de surveillance des frontières de l'UE. «Mais elle ne remplacera pas Mare Nostrum», a affirmé une source européenne impliquée dans la gestion du dossier, citée par l'AFP. «Les besoins ont été identifiés et un appel à contributions a été lancé dans les prochains jours», a précisé cette source. Mais la décision de participer ou non appartient aux Etats membres. «Triton sera un complément, pas une substitution pour Mare Nostrum», a insisté cette source.

«Si l'opération Mare Nostrum devait prendre fin sans qu'elle ne soit correctement remplacée, les arremiements et les différends sur les opérations de recherche et de sauvetage risquent de mettre de nouveau des vies en péril», a averti M. Daluisson.

«Faisant fi des dangers et des mesures de l'UE visant à les éloigner, les réfugiés et les migrants continueront à braver tous les dangers, risquer leur vie et celle de leurs enfants pour fuir leurs pays d'origine où sévit la guerre, où leurs droits sont bafoués ou qui luttent pour leur survie économique», a averti Amnesty. «Les Etats de l'UE ne peuvent pas les orienter vers les itinéraires maritimes les plus dangereux du monde pour ensuite les livrer à eux-mêmes». Depuis le début de l'année 2014, plus de 2.500 personnes ont péri noyées ou ont disparu dans le large de la Méditerranée. L'Europe ne peut pas rester indifférente «au drame qui se déroule à sa porte», a ajouté le responsable d'Amnesty International.

Lundi, l'Organisation internationale pour

MAE SYRIEN : Pas de solution politique «tant que le terrorisme sévira»

Le ministre syrien des Affaires étrangères Walid al-Moallem a critiqué lundi le soutien des pays occidentaux et du Golfe aux groupes armés syriens modérés, affirmant qu'il n'y aurait pas de solution politique du conflit «tant que le terrorisme sévira en Syrie».



Dans un long discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. al-Moallem a dénié toute représentativité à l'opposition modérée qui avait participé aux négociations avortées de Genève, privilégiant une «opposition nationale honorable».

Il a aussi réaffirmé qu'il n'était pas question d'envisager le départ du pouvoir du président Bachar al-Assad, quelques semaines après la nomination d'un nouvel émissaire de l'ONU en Syrie, Steffan de Mistura, chargé de trouver une issue politique au conflit.

M. de Mistura s'est rendu à la mi-septembre à Damas où il a rencontré pour

la première fois le président Bachar al-Assad. «Nous continuons de croire que nous ne pouvons pas amorcer une solution politique (au conflit syrien) tant que le terrorisme sévira en Syrie», a affirmé M. al-Moallem. «Aujourd'hui nous voyons la communauté internationale adopter notre point de vue qui est que la lutte contre le terrorisme est la priorité des priorités». La Syrie, a expliqué le ministre, «s'associe aux efforts internationaux pour lutter contre le terrorisme», mais à condition que sa souveraineté soit «pleinement respectée».

Pour M. al-Moallem, «frapper militairement le terrorisme pendant qu'en

même temps certains pays continuent de soutenir des groupes terroristes va créer un tourbillon dont la communauté internationale ne sortira pas pendant des décennies». Il faut, a-t-il martelé, «exercer des pressions sur les pays qui ont rejoint la coalition menée par les Etats-Unis pour qu'ils cessent de soutenir des groupes terroristes armés». M. al-Moallem a aussi accusé Washington de duplicité, affirmant que le soutien des Etats-Unis aux «groupes qu'ils appellent modérés» allait «accroître la violence et le terrorisme (...) et démolir à sa base une solution politique».

Frappes de la coalition sur des positions de «Daech» près de la ville kurde d'Aïn Al-Arab

La coalition internationale a mené hier à l'aube des frappes en Syrie contre les positions de l'organisation autoproposée «Etat islamique» (Daech) dans les environs d'Aïn Al-Arab (Kobané en kurde), à la frontière de la Turquie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

La coalition a mené dans la nuit de lundi à mardi deux frappes sur des positions de l'EI, l'une à l'est, l'autre à l'ouest de Kobané, pas très loin de la ville», a déclaré Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, cité par l'AFP, sans préciser la nature des cibles.

Selon la même source, près d'une vingtaine de roquettes tirées par des éléments de Daech sur le centre-ville d'Aïn Al-Arab ont fait trois morts lundi. Daech ne s'en était ainsi jamais approché aussi près depuis le début il y'a deux semaines

de son offensive dans la région, a-t-on souligné.

Leur assaut a entraîné un exode massif de population, au moins 160.000 personnes ayant traversé la frontière pour se réfugier en Turquie, qui n'a eu d'autre choix que d'ouvrir sa frontière. Ailleurs en Syrie, la coalition a frappé près de Tall Abyad, localité frontalière de la Turquie et située dans la province septentrionale de Raqa (nord), principal fief de Daech.

Des frappes ont également ciblé deux localités sous le contrôle de l'EI dans la province de Deir Ezzor (est), visant un camp d'entraînement et une municipalité transformée en siège par ces derniers, d'après l'OSDH. L'offensive aérienne lancée en Syrie il y a une semaine par les Etats-Unis et leurs alliés dont des pays du Golfe a fait plus de 200 morts parmi les éléments de Daech et 22 parmi les civils, selon l'ONG.

IRAK

Les forces kurdes lancent une offensive contre «Daech» dans le nord de l'Irak

Les forces kurdes ont lancé hier une offensive sur trois fronts contre l'organisation autoproposée Etat islamique (Daech) dans le nord de l'Irak, ont annoncé des officiers.

Les opérations, qui ont débuté avant l'aube, se déroulent au nord de la ville de Mossoul, contrôlée par Daech, au sud de la ville de Kirkouk, ont précisé ces officiers cités par l'AFP.

Un haut gradé a indiqué que des peshmergas, les combattants kurdes,

étaient entrés dans la ville de Rabia, à la frontière syrienne, après avoir pris deux villages, As-Saudiyah et Mahmoudiyah.

«Les soldats sont en train de se battre dans le centre de Rabia», située à une centaine de km au nord de Mossoul, deuxième ville d'Irak, a-t-il précisé.

Soutenus par des frappes aériennes, les peshmergas ont également attaqué la ville de Zumar, à environ 60 km de Mossoul et à proximité du lac du barrage

de Mossoul. Les appareils de l'armée irakienne effectuent des missions quotidiennes au dessus du pays, tandis que ceux de la coalition, notamment américains et français, mènent des raids ciblés sur des installations de Daech.

Rabia et Zumar sont deux localités dont les forces kurdes avaient pris le contrôle lors de la vaste offensive lancée en juin par Daech qui avait mis en déroute l'armée irakienne, notamment à Mossoul.

PAYS-BAS

Daech constitue une «menace» pour le monde entier

Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte a déclaré que l'organisation autoproposée Etat islamique en Syrie et en Irak (Daech) constitue une menace aussi bien pour la région que le reste du monde. «Il s'agit d'une organisation terroriste qui abuse de l'islam pour atteindre ses objectifs», a souligné M. Rutte lors d'une conférence de presse.

La semaine dernière, le gouvernement néerlandais a décidé l'envoi d'une mission militaire pour combattre «Daech» en Irak. Outre leur contribution en matière de formation de l'armée irakienne et des forces kurdes, les Pays-Bas ont déployé six avions de chasse pour mener des opérations militaires. En Syrie par ailleurs, la mission néerlandaise se limite

à une aide humanitaire et diplomatique. «Nous sommes favorables à ce que font les Américains et certains pays arabes mais nous ne sommes actifs qu'en Irak», a déclaré Mark Rutte. Tout de même, «les Pays-Bas restent membres de la coalition internationale», a-t-il soutenu, ajoutant qu'il est important de disposer davantage d'éléments pour nous impliquer en Syrie».

La première phase de l'opération durera six à douze mois, a précisé M. Rutte. Passé cette échéance, les autorités néerlandaises décideront de la suite à donner à leur intervention, explique-t-il, avant de conclure : «D'ici là, on aura fini».

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Gaspard et Lisa
05:20 Franklin
05:30 TFou
09:10 Automoto
10:00 Téléfoot
10:55 L'affiche du jour
11:00 Les douze coups de midi
11:50 Du côté de chez vous
12:00 Journal
12:30 Reportages
13:45 Person of Interest
14:30 Person of Interest
15:20 Les experts : Manhattan
16:00 L'addition, s'il vous plaît
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Money Drop
18:55 Météo
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Money Drop
19:55 Météo
19:00 Journal
19:30 Tirage du Loto
19:38 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 Pep's
19:55 Blacklist
20:45 Blacklist
21:40 Blacklist
22:25 Les experts

2

05:05 Talons aiguilles et bottes de paille
05:30 Talons aiguilles et bottes de paille
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes
07:45 Islam
08:15 Judaïca
08:30 Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
09:00 Présence protestante
09:30 Le jour du Seigneur
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche...
13:07 Point route
13:10 Vivement dimanche
15:20 Grandeur nature
16:00 Dans la peau d'un chef
16:55 Face à la bande
17:55 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo 2
19:00 Journal
19:40 Parents mode d'emploi
19:43 Beau travail
19:44 Alcaline l'instant
19:45 Météo 2
19:50 Les hommes de l'ombre
20:50 Les hommes de l'ombre
21:40 Un soir à la Tour Eiffel

3

05:00 EuroNews
05:35 Ludo
05:36 Les Podcats
05:57 LoliRock
06:00 Oggy et les cafards
06:06 Oggy et les cafards
06:13 Oggy et les cafards
06:25 Oggy et les cafards
06:31 Oggy et les cafards
06:38 Oggy et les cafards
06:49 La chouette & Cie
06:56 Shaun le mouton
07:04 Shaun le mouton
07:15 Tom et Jerry Show

07:41 Scooby-Doo, Mystères Associés
08:06 Scooby-Doo et les vampires
09:05 Titi et Grosminet mènent l'enquête
09:41 Les lapins crétins : invasion
10:15 Expression directe
10:30 Dimanche avec vous
11:00 12/13 : Journal régional
11:10 12/13 dimanche
11:50 30 millions d'amis
12:50 Jour de brocante
14:00 En course sur France 3
14:20 Cyclisme
16:05 Du côté de chez Dave
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
17:30 Objectif indépendance
18:00 19/20 : Journal régional
18:18 19/20 : Edition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Plus belle la vie
19:42 Beau travail
19:45 Des racines et des ailes
21:40 Météo
21:43 Parlons passion
21:45 Grand Soir 3
22:35 Don Giovanni par Ruggero Raimondi

CANAL+

06:00 Gorg et Lala
06:10 Kaeloo
06:15 Kaeloo
06:20 Drôles de colocs
06:35 Les Dalton
06:40 Les Dalton
06:50 Shazzam super 2000
06:55 Shazzam super 2000
07:05 Percy Jackson : La mer des monstres
08:45 Planète dinosaures
09:15 Les invincibles
10:55 Rencontres de cinéma
11:20 Zapping de la semaine
11:40 Le JT
11:55 Le supplément
13:35 La semaine des Guignols
14:10 Les nouveaux explorateurs
15:10 La loi du tueur
15:35 Les invincibles
17:10 Pendant ce temps...
17:12 Pendant ce temps...
17:15 Le Before du grand journal
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:00 Le grand journal, la suite
19:25 Le petit journal
19:55 Avant l'hiver
21:33 Plateau cinéma indépendant
21:35 Landes

M6

05:00 M6 Music
06:00 Absolument stars
08:00 M6 boutique
10:10 Sport 6
10:20 Turbo
11:45 Le 12.45
12:05 Recherche appartement ou maison
13:30 Maison à vendre
14:45 La loi du silence
16:40 Les reines du shopping
17:50 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:50 Recherche appartement ou maison
21:40 Recherche appartement ou maison

La sélection

19h55

BLACKLIST (SÉRIE TV)**Mako Tanida****Saison 1 - Episode 16 sur 22**

Tom lutte pour garder son secret coûte que coûte. Quant à Ressler, il tente de retrouver l'homme qui s'en prend un à un aux anciens membres de son équipe.

Ivan**Saison 1 - Episode 16 sur 22****Milton Bobbit****Saison 1 - Episode 18 sur 22****2**

19h50

Les hommes de l'ombre (Série TV)**Saison 2 - Episode 1 sur 6**

Un an après la défaite d'Anne Visage, Alain Marjorie, devenu président, doit faire face à un scandale politico-financier. Simon Kapita doit étouffer l'affaire.

Saison 2 - Episode 2 sur 6

Le chef de l'opposition entreprend de renverser le gouvernement. Simon Kapita est missionné pour s'assurer du soutien de Palissy, l'homme du centre.

3

19h45

Des racines et des ailes

Voici une invitation à parcourir, hors des sentiers battus, l'ancienne province du Rouergue. Médiateur du patrimoine, Christophe Evrard raconte l'histoire de Villefranche-de-Rouergue et de Sauveterre-de-Rouergue. Cap ensuite sur un site naturel totalement méconnu : le trou de Bozouls, un canyon de 100 mètres de profondeur et de 400 mètres de diamètre, creusé par la rivière nommée le Dourdou.

CANAL+

19h55

AVANT L'HIVER

Paul, un brillant neurochirurgien de 60 ans, et Lucie, sa femme qui n'a jamais travaillé, sont mariés depuis près de trente ans. Malgré l'âgeur de plus en plus grande de Lucie, qui se sent inutile, leur couple tient bon. Ils reçoivent plusieurs jours de suite des bouquets de roses livrés anonymement au domicile conjugal. Au même moment, Paul ne cesse de croiser le chemin d'une jeune fille de vingt ans énigmatique, prénommée Lou. Celle-ci voit une admiration sans bornes au médecin. Alors que le mystère s'épaissit, les secrets de famille bien enfouis depuis des années sont progressivement mis à jour, compromettant l'équilibre du couple.

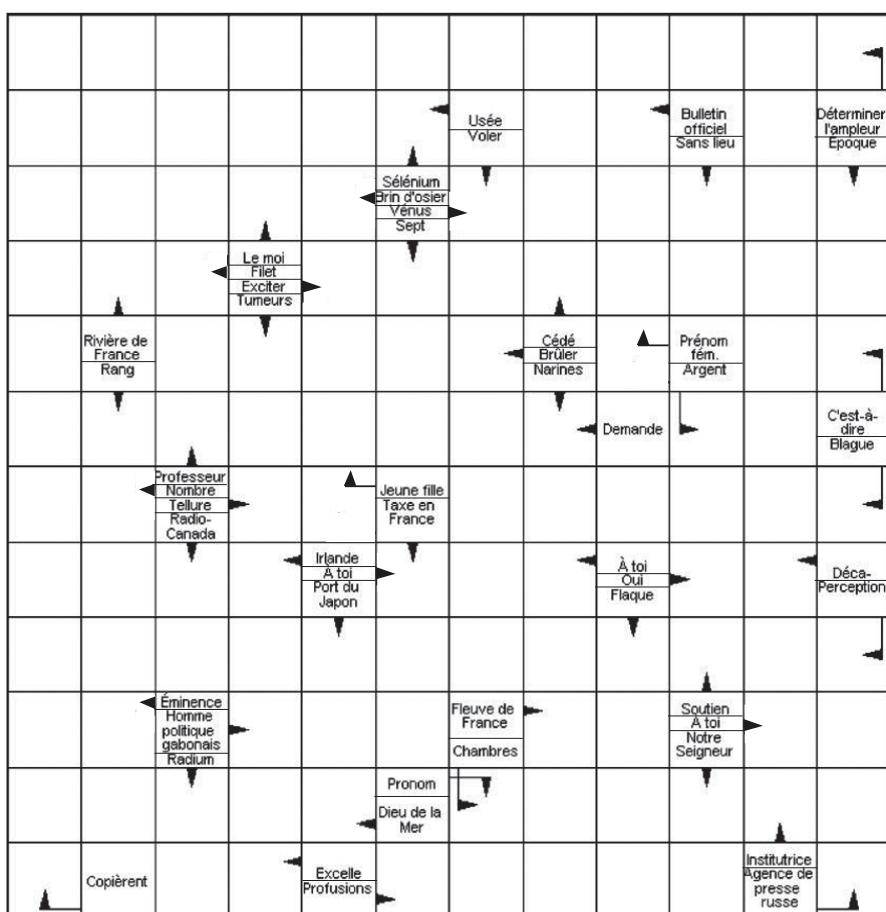
M6

19h50

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON

Chloé, 23 ans, vit actuellement à Paris en location dans un appartement devenu trop petit pour elle et ses nombreux chats. Stéphane Plaza arrivera-t-il à trouver un appartement plus grand doté d'un petit balcon et équipé d'une châtière ? Adrien, policier, et Cyril, qui travaille aux pompes funèbres, vivent à Lyon. Ils rêvent de déménager pour acheter une grande maison avec un immense terrain dans le Tarn. Cette recherche est inédite pour Thibault Chanel.

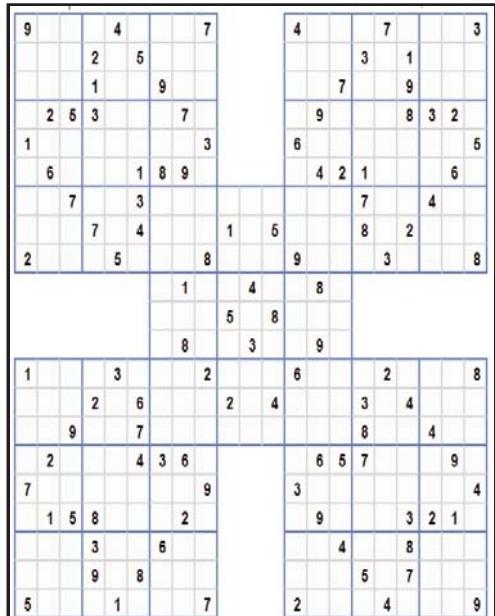
Mots fléchés n°734



Samouraï-Sudoku n°734

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°734

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus
- Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V- Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Olefiantine
- 9.Unité de mesure d'équivalence de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



BOXE

Décès de l'ancien promoteur de Tyson, Dan Goossen

Le promoteur de boxe Dan Goossen, qui a géré les combats de certains des plus grands noms du noble art comme Mike Tyson, Floyd Mayweather ou Bernard Hopkins, est décédé lundi à 64 ans d'un cancer du foie, a annoncé la famille.

Ces dernières années, Goossen tentait de faire de Chris Arreola le premier champion du monde des lourds d'origine mexicaine. Mais le Canadien Bermane Stiverne a facilement battu Arreola en mai pour le titre vacant WBC et le protégé de Goossen avait également été dominé par l'Ukrainien Vitali Klitschko en 2009.

Goossen gérait également la carrière du champion super-moyen Andre Ward dont le palmarès est de 27 victoires en autant de combats.

NATATION

Deux piscines de proximité projetées dans la wilaya d'Illizi

Le secteur de la jeunesse et des sports de wilaya d'Illizi va bénéficier de projets pour la réalisation de deux piscines de proximité au niveau des communes de Bordj Omar Idriss et Debdeb, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du secteur.

Ces deux projets, pour lesquels est consacrée une enveloppe globale de 240 millions DA, dans le cadre du programme de soutien à la croissance économique de 2010, visent à promouvoir le secteur et généraliser la réalisation de piscines au niveau national, a-t-on indiqué au service des équipements de la DJS.

Selon la même source, les travaux ont été lancés pour le projet implanté à l'entrée de la ville de Bordj Omar Idriss (700 km du chef-lieu de wilaya), alors que celui prévu dans la commune de Debdeb est en phase de préparation d'une deuxième soumission, après une première «infructueuse».

Ces deux installations sportives permettront, une fois réceptionnées dans un délai de réalisation de 30 mois, de couvrir entièrement les besoins de la wilaya en piscines, de promouvoir cette discipline et de créer des emplois pour leur encadrement. La wilaya d'Illizi compte 3 piscines au chef-lieu de wilaya, et à Djaneet et In-Amenas, tandis que trois autres sont en cours de réalisation ou en cours de finalisation des procédures administratives, à Bordj Omar Idriss, Bordj El-Haoues et Debdeb, a-t-on ajouté.

Tahmi : «On doit relancer les projets liés au sport de proximité»



Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a souligné lundi à Khenchela, la nécessité de relancer les projets inscrits dans le cadre du sport de proximité dans les daïras et les communes à forte densité démographique.

Le ministre a indiqué au cours d'une visite dans cette wilaya que les infrastructures sportives de proximité sont «de garant du développement de la pratique sportive par le plus grand nombre de jeunes».

Le ministre a également exhorté les responsables locaux du secteur à multiplier la sensibilisation des équipes et des associations sportives pour les inciter à prendre des initiatives et à diversifier leurs sources de financement.

Il a ajouté, à ce propos, que la nouvelle loi relative aux associations sportives, devant être promulguée en 2015, définira les critères d'octroi des subventions. M. Tahmi qui s'est montré satisfait du pôle sportif de la commune d'El Mahmel qui englobe entre autres, un stade de football et une piscine, a appelé à concrétiser les projets similaires dans les autres communes de la wilaya de Khenchela.

Au cours de son inspection du projet de réalisation d'une piscine, dans la commune de Ouled Rechache, le ministre, a appelé à multiplier ce type de

projets sur les Hauts plateaux et dans le sud du pays, en soulignant l'intérêt accordé par le ministère à ces infrastructures sportives. Au chef-lieu de la wilaya, M. Tahmi a inspecté les différentes structures du complexe omnisports, où il a mis l'accent sur la nécessité de préserver cet acquis en recrutant davantage de personnel pour une meilleure prise en charge de cette infrastructure.

M. Tahmi a inspecté, toujours au chef-lieu de la wilaya, les travaux d'extension du stade Amar-Hammam et la réalisation d'une tribune d'une capacité de 800 places. Dans la zone d'Aïn Siliane, près de la station thermale de Hammam Essalihine, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un centre régional de regroupement des équipes sportives qui s'étend sur 20 hectares, dont 2 640 m² sont réservés pour les structures d'accueil.

En rappelant le retard enregistré dans la concrétisation de ce projet, le ministre a instruit, in situ, l'entreprise Cosider qui a repris le marché à l'effet de respecter les délais de réalisation de ce projet auquel une enveloppe financière de 600 millions de dinars a été allouée. M. Tahmi a clôturé sa visite en inspectant dans la commune de Kais, le stade communal et les travaux de réalisation d'une piscine dont le taux d'avancement a atteint les 80 %.

HAND/CHAMPIONNATS ARABES DES CLUBS 19 clubs au tournoi de Mahdia

Dix-neuf (19) clubs prendront part aux championnats arabes des clubs champions de handball (hommes et dames), prévus à Mahdia en Tunisie du 19 au 29 octobre prochain. Chez les hommes, 13 équipes ont confirmé leur participation : Al Sylia et Al Arabi (Koweït), Al Ahly et Berbere (Bahrén), Pétrole Sud et AL Jaiech (Irak), Al Saleh et Al Nassirat (Palestine), Al Ahly (Arabie Saoudite), Al Jazira (Emirats Arabes Unis), El Nejma (Libye) et coté Tunisien, l'AS Teboulba et l'EM Mahdia, club organisateur. Chez les dames, six clubs seulement prendront part à la compétition. Il s'agit d'Al Ittihad Nouasra et Al Ittihad Ouejda (Maroc), Al Ahly (Egypte), Hartha (Jordanie) et le Club Africain et l'EM Mahdia (Tunisie). Le tirage au sort sera effectué le 11 octobre à Tunis.

APS

La 12^e étape de l'Open de beach-volley ce mercredi plage Kheloufi de Zeralda



La 12^e étape du 1^{er} circuit de l'Open de beach-volley masculin (2x2) organisé par la ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball en partenariat avec les communes, la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (Djsl) et le concours de Ital-Crem Tenergy sera domicilié ce mercredi 1^{er} octobre entre 11h00 et 17h00 à la plage Kheloufi en collaboration avec l'assemblée populaire communale de Zeralda (Alger).

Il est à rappeler que la 11^e étape programmée le lundi 29 septembre (Alger) sur la plage Sirène dans la commune de Bordj El-Kiffan est revenue au duo de Boumerdes composée de Rafik Belounis et Hocine Mechentel, qui a pris difficilement le dessus sur la nouvelle paire d'Alger, formée de Hichem Benbouali et Djamel Azzi sur le score de 2 sets à 0 (22-20, 23-21). La doublette d'Alger, Fayçal Dif-Lotfi Moulay, a pris la troisième place du tournoi après sa victoire sur celle du club WORouiba constituée de Billel Achache -Amine Brahan. Cette finale de cette 11^e étape a été rehaussée par la présence du fidèle Hachemi Lassaouni, le doyen du volley algérien, Mustapha Nacer vice-président de la Ligue et Lahcine Clous président de la ligue wilaya d'Alger qui ont remis des cadeaux et coupe aux trois premières paires du classement ainsi que l'arbitre Hachemi Boukhatem dans une belle ambiance très conviviale il y a lieu de noter que après cette 12^e étape le circuit observe une trêve en raison des fêtes de l'Aïd El Adha selon Omar Zanoun le président de la commission de beach-volley à la ligue d'Alger.

Sudoku N°733

5	9	7	8	3	6	1	4	2
8	6	1	4	2	9	7	5	3
2	4	3	5	1	7	9	6	8
1	7	2	6	9	3	4	8	5
3	5	6	7	4	8	2	9	1
9	8	4	1	5	2	3	7	6
6	1	9	2	7	5	8	3	4
7	2	8	3	6	4	5	1	9
4	3	5	9	8	1	6	2	7

4	6	3	2	8	1	5	7	9
1	7	2	9	6	5	4	3	8
9	5	8	3	7	4	2	1	6
6	2	7	8	5	9	3	4	1
3	4	1	6	2	3	8	7	5
8	7	2	6	5	4	9	1	3
5	6	9	4	3	7	2	8	1
2	3	8	7	6	5	1	4	9
9	7	4	2	6	5	8	1	3

Solution

Mots Croisés N°733

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°733

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

CAN-2015 (QUALIFICATIONS/3^E JOURNÉE) MALAWI-ALGÉRIE L'opération de vente des billets décalée de 24 heures

L'opération de vente des billets pour le match Malawi-Algérie, prévue le 11 octobre à Blantyre, comptant pour la 3^e journée (Gr B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, a débuté ce mardi, après avoir été programmée initialement la veille, selon la presse locale.

25 points de vente, répartis à travers le territoire du pays, ont été mis en place par les organisateurs, qui ont mis 21.000 billets en vente, précise la même source.

L'opération de vente «a débuté plusieurs jours avant la rencontre pour permettre aux supporters d'acheter leurs billets d'avance, et éviter le grand rush, quelques heures avant le match», a affirmé



Suzyo Nyirenda, responsable au sein de la fédération malawi (FAM). D'autre part, quelque 350 agents de police seront mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette ren-

contre. A l'issue de la deuxième journée des qualifications, l'Algérie est en tête du groupe B avec 6 points devant le Mali et le Malawi (3 pts). L'Ethiopie ferme la marche (0 pt).

LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE)

L'ES Sétif empochera 1,4 million de dollars en cas de succès face à Vita Club

L'ES Sétif, qui s'est qualifié pour la première fois de son histoire à la finale de la Ligue des champions d'Afrique dans sa nouvelle version, empochera 1,4 million de dollars en cas de succès face à Vita Club (RD Congo), selon le barème des dotations de la compétition établi par la Confédération africaine de football (CAF).

Le club de Ligue 1 algérienne est déjà assuré de percevoir le montant de 950.000 dollars pour avoir réussi à atteindre le dernier stade de la prestigieuse compé-

tition continentale des clubs. Une rentrée d'argent importante pour une formation confrontée depuis plusieurs années à des problèmes financiers énormes, selon les dires de ses dirigeants.

L'Aigle noir, qualifié en finale dimanche dernier, malgré sa défaite sur le terrain de TP Mazembe (RD Congo) 3-2 (victoire 2-1 à l'aller), affrontera en déplacement le Vita Club le 25 ou le 26 octobre. La manche retour aura lieu le 1^{er} novembre au stade Mustapha Tchaker de Blida (50 km d'Alger).

FOOTBALL - FIFA

Mohamed Raouraoua, président et membre de plusieurs commissions permanentes de la FIFA

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua est désigné président délégué de la Commission des Associations de la FIFA, selon la nouvelle composante des différentes commissions permanentes de l'instance dirigeante du football international.

La commission des Associations de la FIFA s'occupe des relations entre la FIFA et ses membres et cherche des solutions pour optimiser leur collaboration. Cette commission suit également l'évolution des statuts et des statuts et des règlements de la FIFA, des confédérations et des membres.

M. Raouraoua est également membre permanent de la Commission d'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA, présidée par l'Uruguayen Eugenio Figueredo et compte parmi ses membres le président de l'UEFA Michel Platini. Il conserve également la présidence de la Commission d'organisation de la Coupe du Monde des clubs.

Le président de la FAF est aussi membre de la Commission des questions juridiques que préside l'Espagnol Angel Maria Villar Llona. De son côté, Docteur Yacine Zerguini est toujours membre de la Commission médicale de la FIFA présidée par le Belge Michel D'hooghe. Il est également membre du centre d'évaluation et de recherche médicale de la FIFA.

Au niveau des organes juridictionnels de la FIFA, l'ancien président de la FAF, Hamid Haddad garde son poste de membre de la Commission de discipline que préside le Suisse Claudio Sulser. En revanche, l'ancien président de la Commission fédérale de l'arbitrage Beilaïd Lacarne quitte la commission des arbitres de la FIFA.

D'autre part, le président de la CAF Issa Hayatou est désigné vice-président Senior de la FIFA. Il succède à l'Argentin Julio Grondona décédé en juillet dernier.

APS

PUBLICITE

LIGUE 2 MOBILIS (6^e J.) L'affiche à Bousaâda, un derby à couper le souffle à Oum El-Bouaghi



Les co-leaders du championnat de Ligue deux algérienne de football, l'A. Bousaâda et le CRB Ain Fakroun auront fort à faire pour garder leur "bien" à l'occasion de la sixième journée de l'épreuve prévue demain.

L'A. Bousaâda, dirigée par le jeune entraîneur oranaïs Omar Belatoui et qui constitue la révélation de ce début de saison, passera son premier véritable test en accueillant une JSM Béjaïa freinée dans son élan par la lanterne rouge l'AB Merouana (1-1) vendredi passé.

Troisième avec un point de retard sur les co-leaders, le club de la "Soummam" tentera ainsi de faire d'une pierre, deux coups : s'installer aux commandes en cas d'échec du CRBAF, et se racheter de son dernier faux pas à domicile.

Le CRBAF qui affiche d'entrée ses ambitions pour un retour rapide en Ligue 1, en déclouera avec un mal classé, en l'occurrence l'US Chaouia (13^e), dans un derby explosif, pendant lequel la position actuelle de l'une ou l'autre équipe au classement risque de ne pas peser lourd dans le résultat final. Le CA Bordj Bou-Arréridj (4^e), qui reste sur une défaite sur le terrain du CRBAF, recevra le RC Relizane (7^e), défait à la surprise générale à domicile par l'USM Blida lors de la précédente journée. Il s'agit de l'affiche des poursuivants durant laquelle chacune des deux formations fera en sorte d'éviter une deuxième contre-performance de suite.

L'O Médéa et le MC Saïda, en perte de vitesse et qui se partagent la 5^e place, sont censés réagir dès cette journée pour ne pas être distancés davantage par les équipes de tête. Le premier accueillera l'ESM Koléa (8^e), alors que le second se déplacera à l'AB Merouana (16^e). Le WA Tlemcen, le CA Batna et l'USM Blida (8^e), favoris pour la montée avant le début de cet exercice, ne devraient pas gaspiller davantage de points à partir de cette journée. Ils en découdront respectivement avec le DRB Tadjenjanet, l'USMM Hadjout en déplacement et l'AS Khroub à domicile.

Programme des rencontres

Programme de la 6^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football prévue demain à 16h00 :

A. Bousaâda - JSM Béjaïa
O. Médéa - ESM Koléa
US Chaouia - CRB Ain Fakroun
USMM Hadjout - CA Batna (à huis clos)
USM Blida - AS Khroub
CA Bordj Bou-Arréridj - RC Relizane
DRB Tadjenjanet - WA Tlemcen
AB Merouana - MC Saïda

Classement	Pts	J
1- A. Bousaâda	11	5
-- CRB Ain Fakroun	11	5
3- JSM Béjaïa	10	5
4- CA Bordj Bou-Arréridj	9	5
5- O. Médéa	8	5
-- MC Saïda	8	5
7- RC Relizane	7	5
8- WA Tlemcen	6	5
-- ESM Koléa	6	5
-- CA Batna	6	5
-- USM Blida	6	5
12- AS Khroub	5	5
13- DRB Tadjenjanet	4	5
-- US Chaouia	4	5
15- USMM Hadjout	3	5
16- AB Merouana	2	5

APS

MATCH AVANCÉ DE LA 6^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI À 17H : JS KABYLIE-JS SAOURA Un match ouvert à tous les pronostics

Said Ben

La Ligue de football professionnel (LFP) a décidé que le match JS Kabylie - JS Saoura, comptant pour la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera aujourd'hui au stade du 20-août 1955 (Alger) à partir de 17 heures.

D'ailleurs la Ligue justifie cette décision par le fait que cette rencontre, prévue initialement pour le jeudi 2 octobre, a été avancée de 24 heures, en raison du déroulement du match CR Belouizdad-ASO Chlef, demain jeudi. D'autre part, il est important de rappeler que la JSK est désormais contrainte de jouer en dehors de ses bases et à huis clos, après la suspension qui a touché son stade du 1^{er} Novembre, suite au décès de son attaquant camerounais, Albert Ebossé, touché par un projectile à l'issue du match face à l'USM Alger (2-1), le 23 août dernier.

C'est ainsi que lors de la 3^e journée, la JSK avait reçu l'ASO Chlef (0-0) au stade du 20-Août de Bordj Bou-Arréridj.

Pour la JS Kabylie cette rencontre est vraiment d'importance et en particulier pour son président Hannachi dont une polémique l'avait opposé à son ancien coach le Belge Broos qui a démissionné car son chairman voulait lui imposer l'équipe dans les matches.

Hugo Broos, en poste depuis l'intersaison, a décidé de démissionner de son poste, à l'issue de la victoire décrochée vendredi dernier à Alger face au NA Hussein Dey (2-1), dans le cadre de la 5^e journée de la Ligue 1.

"J'ai décidé de démissionner de mon poste, car je ne veux pas qu'on m'impose des choses, notamment sur le choix du onze entrant", a-t-il expliqué.

Ainsi donc et en attendant de désigner un nouveau coach des Canaris, Hannachi a précisé que l'intérim "sera



assuré par Mourad Karouf, qui aura la charge de préserver la dynamique".

D'ailleurs son adversaire du jour avait connu la même situation lors de la 2^e journée du championnat où il avait enregistré le départ du coach français Alain Michel (JS Saoura), remplacé alors par El Hadi Khezzar.

À l'issue de la 4^e journée, la JSK occupe conjointement le poste de leader avec le CS Constantine (10 pts) alors que la JS Saoura occupe la 13^e place avec 5 points et un match en moins contre l'ES Sétif.

Les gars de Khezzar veulent donc profiter de l'absence de la pression du public kabyle à huis clos pour arracher un bon résultat devant une équipe qui vient de se voir privée de son coach principal. De plus, les gars de Saoura ont bien préparé ce match après avoir disputé lundi dernier un match amical contre la sélection algérienne olympique (U-23), qui s'est soldé sur le score de parité (2-2). Un nul face une sélection est bien un stimulant avant de se mesurer au co-leader de la Mobilis-Ligue 1.

Le match est donc ouvert à tous les pronostics, alors que le meilleur gagne....

S. B.

Programme : aujourd'hui : 17h00 : JS Kabylie - JS Saoura (huis clos)

Demain, jeudi 2 octobre : 16h00 :
USM Harrach - USM Bel-Abbès
CR Belouizdad - ASO Chlef
RC Arbaâ - MCE Eulma

19h00 :
CS Constantine - USM Alger
MC Oran - NA Hussein Dey
MC Alger - ASM Oran
ES Sétif - MO Béjaïa

Rappel du classement :

	Pts	J
1- CS Constantine	10	5
-- JS Kabylie	10	5
3-USM El Harrach	9	5
4- MC Alger	8	5
5- USM Alger	7	5
-- MO Béjaïa	7	5
-- MC El Eulma	7	5
8- ES Sétif	6	4
-- RC Arbaâ	6	5
-- USM Bel-Abbès	6	5
-- ASM Oran	6	5
13-JS Saoura	5	4
14-CR Belouizdad	4	5
-- ASO Chlef	4	5
16-NA Hussein Dey	2	5

MOBILIS-LIGUES 1 ET 2 2 matchs de suspension pour Belaïli (USM Alger) et trois pour Meklouche (USM Blida)



Le milieu de terrain de l'USM Alger, Youcef Belaïli, expulsé lors de la défaite à domicile de son équipe face à l'USM El Harrach (1-0) samedi passé pour le compte de la 5^e journée, sera contraint de faire l'impassé sur les trois prochaines rencontres de sa formation, sur décision de la commission de discipline de la LFP. Sofiane Meklouche (JSM Béjaïa) et Boussaïd Mustapha (WATlemcen

cien) ont, eux, écopé d'un match de suspension chacun. L'instance chargée de la gestion des championnats des Mobilis-Ligues 1 et 2 a fait savoir en outre que le dossier de la rencontre WA Tlemcen - CA Batna, est laissé ouvert avec «complément d'informations en cours».



LIGUE 1 MOBILIS Amroune succède à Serrar à la présidence de l'USM Bel Abbès

Le directeur général de l'USM Bel Abbès, Yahia Amroune, a été intronisé au poste de président du conseil d'administration de la société sportive par actions (SPA) de ce club de Ligue 1 algérienne de football en remplacement d'Abdelhakim Serrar, démissionnaire, a appris l'APS mardi auprès de la formation de la "Mekerra".

L'USMBA est restée sans président depuis le départ de Serrar il y a deux semaines. L'ancien patron de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie), n'a pas fait long feu dans son poste qu'il a hérité en fin de saison dernière. Il a décidé rentrer chez lui à Sétif, «découragé par la situation administrative

et financière» régnant au sein du club de l'Ouest algérien, a-t-il déclaré pour justifier sa démission.

Il devrait vendre ses actions à son successeur dans les prochains jours, permettant à ce dernier de devenir l'actionnaire majoritaire de la SPA, ajoute-t-on de même source.

Les Vert et Rouge de la "Mekerra" ont retrouvé l'élite cette saison, une année seulement après leur relégation en Ligue deux. Ils restent sur une victoire à domicile face au RC Arbaâ (1-0) acquise samedi passé dans le cadre de la 5^e journée du championnat et grâce à laquelle ils re-

JUVE : Accord avec Buffon !

En discussions depuis plusieurs semaines, la formation de la Juventus Turin et Gianluigi Buffon ont trouvé un accord pour poursuivre l'aventure à l'issue de la saison. Lié aux Bianconeri jusqu'en 2015, le portier transalpin va prolonger son contrat jusqu'en juin 2017.



AUBAMEYANG L'HOMME EN FORME DU BVB

Il est indéniablement l'homme en forme sur le front de l'attaque du Borussia Dortmund. Déjà auteur de trois buts en Bundesliga, et buteur également face à Arsenal en Ligue des Champions, Pierre-Emerick Aubameyang espère que le Borussia profitera du match à Anderlecht mercredi soir pour retrouver de la sérénité.

La défaite à Schalke

« Nous ne pouvons pas trouver d'excuses, nous sommes le Borussia Dortmund. Au début, la concentration est quelque chose qui nous a manqué et nous l'avons payé cher, mais après nous n'avons pas fait un mauvais match et nous aurions même pu gagner. »

Bundesliga ou Ligue des Champions ?

« Contre Arsenal nous étions très fort. Mais nous devons maintenant

mobiliser nos forces et il ne faut pas seulement penser à la Ligue des Champions. Les deux compétitions sont très importantes. »

Un match plus facile à Anderlecht ?

« Il n'y a pas de petites équipes en Ligue des Champions, et on peut souvent voir qu'elles possèdent des problèmes aux grandes équipes. Bien que nous soyons favoris, nous devons les prendre très au sérieux. »



BALOTELLI LA STAT QUI FÂCHE

Transféré cet été à Liverpool pour 20 millions d'euros en provenance du Milan AC, Mario Balotelli n'a depuis marqué qu'un seul but en cinq rencontres.

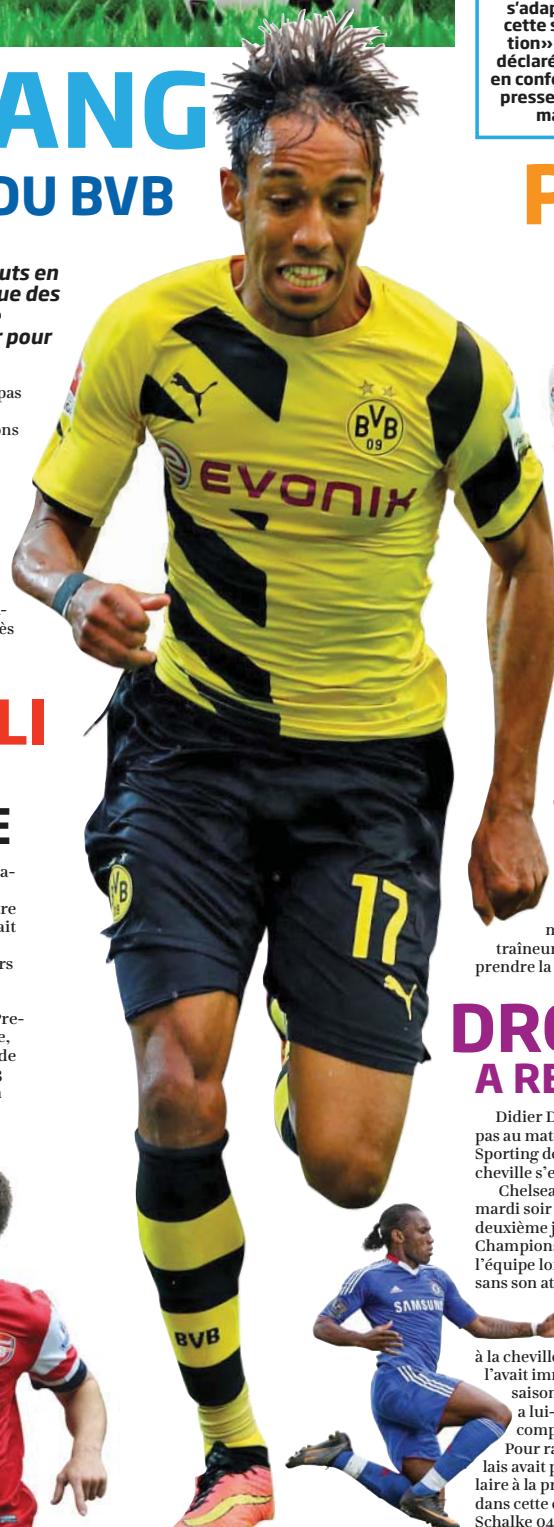
Skysports évoque ce

lundi une statistique de l'avant-centre italien qui fait jaser outre-Manche. Lors de ces vingt derniers matchs en Premier League, l'ex-joueur de City a tiré 63 fois pour un but.

Ramsey absent six semaines

Coup dur pour Arsenal qui va devoir se passer des services de son milieu de terrain Aaron Ramsey. L'international gallois des Gunners s'est blessé lors de la rencontre face à Tottenham ce samedi et souffre d'un claquage tendineux.

Aaron Ramsey s'est blessé au tendon face à Tottenham samedi. Du coup, l'ancien joueur de Cardiff City va devoir patienter six semaines minimum pour reprendre la compétition. Il est donc forfait pour le match de Ligue des Champions face à Galatasaray mercredi soir.



Guardiola évoque le huis clos

« Je n'ai jamais vécu ça et j'espère bien que c'est la dernière fois. On devra s'adapter mais c'est quand même un peu étrange. Aussi étrange qu'elle soit, on doit s'adapter à cette situation », a-t-il déclaré ce lundi en conférence de presse d'avant-match.



PEPE de retour



Ce dimanche, après la victoire (2-0) face à Villarreal, Pepe était de retour à la Ciudad Real Madrid. En effet, le défenseur portugais, absent depuis trois rencontres laissant sa place de titulaire à Raphael Varane, était présent lors de l'entraînement.

Il pourrait donc être disponible cette semaine pour affronter Ludogorets, lors de la 2^e journée de Ligue des Champions, ou pour la 7^e journée de Liga face à l'Athletic Bilbao dimanche prochain. Son entraîneur Carlo Ancelotti devrait prendre la décision ce lundi.

DROGBA A RECHUTÉ

Didier Drogba ne participera pas au match de Chelsea contre le Sporting demain. Sa blessure à la cheville s'est réveillée.

Chelsea se produira à Lisbonne mardi soir pour le compte de la deuxième journée de Ligue des Champions. Une rencontre que l'équipe londonienne abordera sans son attaquant ivoirien Didier Drogba. Ce dernier a rechuté au niveau de sa blessure à la cheville, celle-là même qui l'avait immobilisé en début de saison. Une information qu'il a lui-même révélé sur son compte Twitter personnel.

Pour rappel, l'ancien Marseillais avait participé comme titulaire à la première sortie des Bleus dans cette compétition face à Schalke 04 (1-1).



CÉLÉBRATION DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DE CHINE **Le Président Bouteflika félicite le président chinois**

Le Président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitation au Président chinois Xi Jinping à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

«Il m'est particulièrement agréable au moment où vous célébrez le 65^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine de vous adresser, en mon nom et au nom du gouvernement et du peuple algériens, mes sincères félicitations et mes meilleurs voeux de santé pour vous, et de progrès et de prospérité pour le peuple chinois frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je sais cette heureuse occasion pour vous exprimer ma profonde satisfaction quant aux bonnes relations d'amitié séculaires et de coopération exemplaire qui unissent l'Algérie et la République de Chine, saluant le progrès accompli en faveur de la promotion de nos relations bilatérales à un partenariat stratégique global grâce à notre volonté et engagement commun», a souligné M. Bouteflika.

«Je tiens à vous assurer que je ne ménage aucun effort pour œuvrer avec vous à la consolidation de cette nouvelle phase de nos relations bilatérales qui contribueront à l'affforcement d'une coopération fructueuse dans différents domaines au mieux des intérêts de nos deux pays et peuples amis et de manière à concrétiser leur attentes en termes de progrès et de développement», a souligné le Chef de l'Etat pour conclure.

FÊTE NATIONALE DU BOTSWANA **Le Président Bouteflika félicite son homologue botswanaise**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message à son homologue botswanaise, le Lieutenant Général Seretse Khama Ian Khama à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République du Botswana célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleures de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple botswanaise frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je sais cette heureuse occasion pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer de concert avec vous au renforcement de nos relations bilatérales et à conjuguer nos efforts en vue d'atteindre les objectifs de paix, de stabilité et de développement dans notre continent», a souligné le Président Bouteflika.

DIPLOMATIE **Smaïl Alloua, nouvel ambassadeur de l'Algérie auprès de la République de Biélorussie**

Le gouvernement de la République de Biélorussie a donné son agrément à la nomination de Smaïl Alloua, en qualité d'ambassadeur extraordinaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République Biélorussie, avec résidence à Moscou, a indiqué, mardi, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le Président Bouteflika signe des décrets portant ratification de trois accords, d'une convention et d'un mémorandum d'entente

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé cinq décrets présidentiels portant ratification de trois accords d'une convention et d'un mémorandum d'entente, indique mardi un communiqué de la présidence de la République.

La signature de ces accords intervient conformément à l'article 77-11 de la Constitution, sous forme d'échange de lettres, relativ à la suppression de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service, entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Colombie, signé à Alger le 28 octobre 2013.

Le chef de l'Etat a également ratifié l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République italienne pour la coordination des opérations de recherches et de sauvetage maritimes,



signé à Alger le 14 novembre 2012.

Il a aussi ratifié le Mémorandum d'Entente portant sur la coopération technique, entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Colombie, signé à Alger le 28 octobre 2013. Il s'agit également de la convention portant sur la création d'un centre de multiplication de l'Outarde Houbara dans la wilaya d'El-Bayadh en Algérie entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de l'Etat du Qatar, signée à Alger le 7 janvier 2013.

ASSASSINAT DE PIERRE HERVÉ GOURDEL **«Le FLN condamne avec la plus grande énergie cet acte odieux, lâche et répugnant»**

«Le récent assassinat en Algérie du citoyen français Pierre Hervé Gourdel a jeté émoi, révulsion et consternation dans l'opinion publique algérienne et tout particulièrement dans les rangs de la formation politique à laquelle j'appartiens», écrit M. Mohamed Saïdani, SG du parti du FLN dans un message transmis à l'ambassadeur de France en Algérie. «La présidence du Parti, le secrétariat général et le Bureau politique du Front de libération nationale condamnent avec la plus grande énergie cet acte odieux, lâche et répugnant qui trahit, une fois de plus, la barbarie et la honteuse inhumanité des terroristes qui l'ont commis».

«Venant s'ajouter à la liste, malheureusement longue des victimes du terrorisme dans mon pays, cet acte révoltant que rien ne peut justifier et que rien ne saurait expliquer tant la raison humaine s'y refuse, ne restera pas impuni et ne peut que conforter l'Algérie dans sa détermination à traquer implacablement les groupes criminels et à poursuivre sans relâche aux côtés de la communauté internationale, sa lutte contre cette pandémie sans foi, sans loi et sans frontières qu'est le terrorisme», souligne M. Saïdani qui saisira l'occasion pour transmettre à la famille du défunt et à ses proches, la très sincère expression de notre profonde compassion en cette douloureuse circonstance».

16 morts et 45 blessés dans un accident de circulation entre Aflou et Laghouat

Seize personnes ont trouvé la mort et 45 autres ont été blessées, dans un accident de circulation survenu mardi après-midi dans la région de «Djeder» sur la RN-23, entre Aflou à Laghouat, selon un premier bilan des services de la protection civile de Laghouat. L'accident s'est produit suite à une collision entre un minibus assurant la liaison Aflou-Laghouat et un autocar assurant la ligne Oran-Adrar, roulant dans le sens opposé, a précisé le lieutenant-colonel Abdelhak Lagrāa. Les autorités locales se sont rendues sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation concernant superviser l'opération d'évacuation des victimes et des blessés vers l'établissement public hospitalier d'Aflou, selon le responsable. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de ce tragique drame.

ALGÉRIE-FRANCE **Séminaire à Alger sur la lutte contre la criminalité organisée**



Un séminaire sur la lutte contre la criminalité s'est ouvert mardi à Alger en présence de magistrats et d'experts des polices algérienne et française. La rencontre, qui s'étalerà jusqu'au 2 octobre prochain, sera une occasion pour les experts algériens et français «d'échanger les expériences, le savoir-faire, et les bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes». Dans une allocution à l'ouverture du séminaire, le général-major Abdellah Hamel, directeur général de la Sécurité nationale (Dsgn), a salué «le degré de coopération atteint par la police algérienne et française». «Je ne peux que me réjouir du niveau atteint en matière de coopération entre les polices des deux pays non seulement par les actions réalisées mais aussi par la qualité qui connaît une amélioration constante».

La consolidation de la coopération régionale et internationale soulignée

Le général-major, Abdellah Hamel, directeur général de la Sécurité nationale, a présidé, hier, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf (Alger), l'ouverture des travaux du séminaire algéro-français sur la lutte contre le crime organisé et transfrontalier. Ce séminaire de trois jours qui enregistre la participation d'experts et magistrats de la Gendarmerie et de la police des deux pays, s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-française en matière de lutte contre la criminalité. Le vice-amiral Marin Gillier, Directeur de la coopération de sécurité et de défense (Dscd) au sein du ministère des Affaires étrangères français, a qualifié cette manifestation «d'événement exceptionnelle» par le niveau des participants et des présentations en soulignant que c'était une occasion pour les experts des deux pays d'évoquer et échanger les connaissances et les approches dans le domaine de la lutte contre le crime organisé. L'expert français qui a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement de la rencontre dont l'idée est née en novembre 2013 suite à la visite du Dsgn à Paris, a mis en avant les progrès réalisés ces dernières années par la Sécurité nationale notamment en matière d'adaptation de l'arsenal juridique aux mutations de certaines formes de criminalité (crime organisé transfrontalier, blanchiment d'argent, cybercriminalité, etc.), l'amélioration de la qualité de la formation et la dotations des services de police d'équipements sophistiqués. Par ailleurs, évoquant le lâche assassinat dont a été victime le ressortissant français Hervé Gourdel, le vice-amiral Gillier, a signalé la contribution et le soutien des services de sécurité algériens qui ont été «efficaces» sur cette affaire. Dans ce sillage, le général-major Abdellah Hamel, a rappelé l'importance accordée par les hautes instances du pays à leur tête le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'organisation de ce genre d'événements qui visent à renforcer la coopération sécuritaire sur les plans local, régional et international. «Les événements que vit le monde notamment au niveau de la Méditerranée, le Maghreb, le Sahel, l'Afrique et le Moyen-Orient, résultent de l'évolution du crime organisé et du terrorisme. Ces deux problématiques qui constituent une priorité majeure imposent la consolidation de la coopération entre nos deux pays» a déclaré le Directeur général de la Sécurité nationale. Les experts algériens et français ont encore deux jours pour débattre de la problématique du crime organisé qui constitue un défi commun pour les deux pays.

R. Rachedi